

**REPUBLIQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Circulaire n° 01**

**Du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021  
relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat  
au titre de l'année universitaire 2021-2022**



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE  
ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Circulaire n° 01**

**du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021**

**relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022**

La présente circulaire a pour objet de définir les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation aux titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022.

L'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

## **1. Préinscription, orientation et inscription**

### **1.1. Conditions générales**

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs repose sur les quatre paramètres suivants :

- la série et les résultats du baccalauréat (moyenne pondérée calculée\*ou moyenne générale obtenue au baccalauréat, selon le domaine ou la filière d'inscription, et de conditions complémentaires dans certains cas) ;
- les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat ;
- les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs ;
- les circonscriptions géographiques.

\*Moyenne pondérée calculée : c'est la moyenne entre la moyenne générale obtenue au baccalauréat et la ou les note(s) de la ou des matière(s) « essentielle(s) ». Les moyennes pondérées calculées selon les domaines ou filières de formation sont données dans le tableau ci-dessous :



Domaines* ou filières	Séries du baccalauréat	Moyennes pondérées calculées
Domaine SNV	Sci Exp.	$(Moy BAC * 2) + note Sci Naturelles$
	Maths	3
Domaine STU	TM	$(Moy BAC * 2) + \frac{(note Phys+note Maths)}{2}$
		3
Sciences Médicales	TM	$(Moy BAC * 2) + \frac{(note Phys+note Maths)}{2}$
		3
Sciences Vétérinaires	Sci Exp.	$(Moy BAC * 2) + \frac{(note Phys+note Maths)}{2}$
		3
Domaine SM	Maths	$(Moy BAC * 2) + \frac{(note Phys+note Maths)}{2}$
	Sci Exp.	3
Domaine ST	TM	$(Moy BAC * 2) + \frac{(note Phys+note Maths)}{2}$
		3
Domaine MI	Maths	$(Moy BAC * 2) + \frac{(note Phys+note Maths)}{2}$
	TM	3
Domaine AJMV	Sci Exp.	3
Domaine LLE (sauf langue Russe et langue Turque)	Langues étrangères	$(Moy BAC * 2) + note Langue de la filière demandée$
	Lettres et philo	3
	Math, TM, Sci Exp, Gestion & économie	
Interprétariat	Langues étrangères	$(Moy BAC * 2) + (Moy 3 langues concernées)$
	Lettres et philo	3
SHS, DSP, Arts, LCA, LLA, STAPS et SEGC	Toutes les séries du baccalauréat	Moyenne générale obtenue au baccalauréat

\* Les abréviations des domaines de formation sont précisées dans le tableau portant le sommaire des annexes ci-après.

Des conditions complémentaires de préinscription sont exigées pour l'accès aux classes préparatoires et à certains domaines et filières de formation.

Pour l'accès aux filières des Sciences Médicales (Médecine, Médecine Dentaire et Pharmacie), il sera procédé à un classement national de l'ensemble des demandes des bacheliers. Une moyenne nationale unique sera donc définie après traitement pour l'accès à chacune de ces trois filières.

L'accès aux filières des Sciences Médicales pour les titulaires d'un baccalauréat étranger reconnu équivalent est conditionné par la réussite à un test de maîtrise de la langue française. Les bacheliers ayant suivi leur formation en langue française sont dispensés de ce test.

En sus des conditions précitées, l'accès aux Ecoles Normales Supérieures est subordonné à la réussite à un entretien devant un jury. Cet entretien peut être effectué en présentiel dans l'école d'affectation ou bien en présentiel délocalisé dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur (EES).

Pour ce qui est du domaine des Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives (STAPS), un certificat médical de bonne santé est exigé. Les nouveaux bacheliers de la catégorie des sportifs d'élites, en activité et reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ouvrent droit à une inscription dans le domaine des STAPS sans conditions de moyenne minimale.

La préinscription, l'orientation et l'inscription définitive des nouveaux bacheliers se font exclusivement en ligne. Pour effectuer ces opérations, deux sites Internet sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers :

<http://www.mesrs.dz>

<http://www.orientation.esi.dz>

La dénomination « sites internet dédiés » utilisée dans la suite du texte servira à désigner les deux sites internet précédemment cités.

Pour faciliter l'accès à ces sites internet dédiés, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à partir des cyberespaces ouverts à cet effet au niveau des Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES).

Toutes les informations nécessaires à la compréhension du processus de préinscription, d'orientation et d'inscription définitive sont disponibles sur le Portail du Bachelier 2021 :

<https://bac2021.mesrs.dz>

La présente circulaire accompagnée du guide du nouveau bachelier sont téléchargeables sur tous les supports numériques (Ordinateur, Tablette, Smartphone). Elle permet de:

- fournir toutes les conditions d'accès des bacheliers aux EES ;
- donner diverses informations concernant les domaines, les filières et les spécialités de formation dispensées dans les EES ;
- préciser les procédures d'inscription dans les EES des titulaires du baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama) ;
- clarifier les procédures de demande d'équivalence et d'inscription dans les EES aux titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) ;
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

En plus de ces données, les informations ci-dessous sont disponibles sur le Portail du bachelier

- le guide du nouveau bachelier ;
- les divers parcours des formations dispensées par établissement (GeoPortail) ;
- un lien vers le portail-web de chaque EES ;
- de nombreuses informations complémentaires, dont celles relatives aux œuvres universitaires (bourse d'études, transport, hébergement et restauration) ;
- la version Android de la Circulaire « TawdjihCom ».

TawdjihCom est une version interactive de la circulaire téléchargeable et installable sous Android (Smartphone et Tablette). Elle offre plusieurs fonctionnalités permettant au bachelier notamment d'identifier, selon sa série de baccalauréat, la wilaya d'obtention de son baccalauréat et ses résultats obtenus au baccalauréat, la liste des filières auxquelles il ouvre droit.

## 1.2. Préinscription et orientation

L'**annexe 01 de la circulaire** présente l'ensemble des formations assurées par domaine. Il existe au total quatorze (14) domaines dans l'Enseignement Supérieur qui se déclinent en filières et spécialités. Les différents cursus de formation se présentent comme suit :

- Licence (BAC + 3) qui se construit à partir de l'un des trois parcours ci-dessous :
  - **Formation à Recrutement Local ou Régional** construite à partir d'un socle commun de domaine ou de filière, se poursuivant par une spécialisation au choix selon le classement par ordre de mérite ;
  - **Filière à Recrutement National** donnant accès directement à un domaine ou une filière qui se décline en une ou plusieurs spécialités ;
  - **Formations professionnalisantes** dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et

Techniques Appliquées (ISTA) des EES. Ces formations sont co-construites avec les secteurs utilisateurs et offrent à leurs diplômés la possibilité d'acquérir des compétences académiques et professionnelles à même de les rendre rapidement opérationnels. Elles sont appelées à couvrir les besoins du secteur tertiaire (services, commerces...) et du secteur secondaire (transformation, production de biens...).

- **Les ISTA** sont des espaces universitaires spécifiques, au sein de l'université, consacrés exclusivement à des formations BAC + 3.

- **Master à Cursus Intégré** de Licence (BAC + 5 sanctionné par deux diplômes – Licence et Master) qui correspond à une spécialité donnée dès la première inscription. Il est à noter que seuls les étudiants inscrits dans ce type de parcours peuvent poursuivre la formation du Master correspondant.
- **Classes préparatoires** de deux (02) années sanctionnées par un concours d'accès au second cycle des écoles supérieures,

Après validation des deux années d'étude dans les classes préparatoires, l'accès au second cycle de l'école supérieure est conditionné par la réussite à un concours national de cette école. Ce concours est organisé comme suit :

- Concours sur titre pour les étudiants de l'école, où 50% à 70% des places pédagogiques disponibles sont destinées pour la catégorie des étudiants les mieux classés de l'école;
- Concours sur épreuves écrites pour les étudiants de l'école non retenues au concours sur titre, pour les étudiants issus des autres écoles et pour les étudiants du même domaine des universités et des centres universitaires ayant accomplis avec succès les deux premières années d'études sans retard de scolarité.

Les modalités du déroulement du concours sont fixées par voie réglementaire.

Les classes préparatoires sont rattachées à sept domaines : Sciences et Technologies (ST) ; Sciences Économiques, de Gestion et Commerciales (SEGC) ; Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) ; Mathématiques et Informatique (MI) ; Sciences Humaines et Sociales (SHS) ; Droit et Sciences Politiques (DSP) et Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV).

#### A- Les classes préparatoires en Sciences et Technologies (CP-ST) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Polytechnique d'Alger ;
- École Nationale Polytechnique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine ;
- École Nationale Supérieure des Travaux Publics d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de l'Hydraulique de Blida ;
- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie d'Annaba ;
- École Supérieure des Technologies Industrielles d'Annaba ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen ;
- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure de Technologie d'Alger ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger ;



- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna

**B- Les classes préparatoires en Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (CP-SEGC) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :**

- Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Koléa ;
- École Supérieure de Commerce de Koléa ;
- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée de Koléa ;
- École Supérieure de Gestion et d'Economie Numérique de Koléa ;
- École Supérieure des Sciences de Gestion d'Annaba ;
- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine ;
- École Supérieure de Management de Tlemcen ;
- École Supérieure d'Economie d'Oran.

**C- Les classes préparatoires en Sciences de la Nature et de la Vie (CP-SNV) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :**

- École Nationale Supérieure Nationale Agronomique d'El Harrach ;
- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger ;
- École Supérieure d'Agronomie de Mostaganem ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran.
- École Nationale Supérieure des Forêts de Khenchela.

**D- Les classes préparatoires en Informatique (CP-MI) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :**

- École Nationale Supérieure d'Informatique d'Alger ;
- École Supérieure d'Informatique de Sidi Bel Abbès ;
- École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia;
- École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle de Sidi Abdellah.

**E- Les classes préparatoires intégrées « spécifiques » qui permettent d'accéder au second cycle des écoles supérieures suivantes :**

- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information d'Alger ;
- École Nationale Supérieure des Sciences Politiques d'Alger ;



**F-Les classes préparatoires intégrées «spécifiques du pôle technologique de Sidi Abdellah, Alger»**

qui permettent l'accès au second cycle des deux écoles nationales supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger ;
- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger.

L'annexe 01 de la circulaire se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les différentes formations citées ci-dessous.

- **Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)**

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou filières de formation ;

Colonne 2 : Domaines ou filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant le domaine ou la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux domaines ou filières de formation ;

Colonne 6 : Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne mentionne le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux domaines ou filières de formation.

- **Filières à Recrutement National (FRN)**

Colonne 1 : Code d'identification de la FRN ;

Colonne 2 : Intitulé de la FRN ;

Colonne 3 : Intitulés des spécialités des FRN's ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la FRN ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des FRN's ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux FRN's ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux FRN's.

- **Formations de Master à Cursus Intégré de Licence (MCIL)**

Colonne 1 : Code d'identification du MCIL ;

Colonne 2 : Filière de formation MCIL ;

Colonne 3 : Intitulé des spécialités MCIL ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la formation MCIL ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des formations MCIL ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations MCIL ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux formations MCIL..

- **Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et**



## Techniques Appliquées (ISTA) des EES

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières des formations professionnalisantes dispensées;

Colonne 2 : Domaines des formations professionnalisantes;

Colonne 3 : Filières des formations professionnalisantes ;

Colonne 4 : Spécialités des formations professionnalisantes ;

Colonne 5 : EES assurant les formations professionnalisantes ;

Colonne 6 : Précision du caractère national de recrutement dans les formations professionnalisantes ;

Colonne 7 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations professionnalisantes;

Colonne 8 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

- **Formation de deux années dans les Classes préparatoires des Ecoles Supérieures**

Colonne 1 : Code d'identification des classes préparatoires ;

Colonne 2 : Classes préparatoires au sein des Ecoles ;

Colonne 3 : Écoles supérieures abritant chaque type de classes préparatoires ;

Colonne 4 : Précision du caractère national de recrutement dans les classes préparatoires ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux classes préparatoires ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux classes préparatoires.

### 1.3. Préinscription et orientation dans les Écoles Normales Supérieures

**L'annexe 02 de la circulaire** présente les formations dispensées dans les Ecoles Normales Supérieures (ENS). Ces écoles assurent des parcours dédiés à la formation des formateurs au profit du secteur de l'Education Nationale. Il s'agit des trois paliers :

- Professeur d'Enseignement Primaire (PEP);
- Professeur d'Enseignement Moyen (PEM);
- Professeur d'Enseignement Secondaire (PES).

Les places pédagogiques disponibles dans les ENS sont fixées annuellement par palier, selon les besoins exprimés par le secteur de l'Éducation Nationale.

L'inscription définitive dans les ENS est subordonnée à la condition d'âge fixée au plus à 24 ans au 31.12.2021 et au résultat de l'entretien. Le candidat retenu pour une formation dans ces écoles est tenu de signer un contrat d'engagement avec le secteur de l'Éducation Nationale pour son affectation future à l'issue de sa formation.

**L'annexe 02 de la circulaire** se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les ENS.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;



Colonne 3 : ENS assurant la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque ENS ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les ENS.

#### **1.4. Préinscription et orientation dans les filières des Sciences Médicales**

L'annexe 03 de la circulaire mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières des Sciences Médicales.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant des filières de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

#### **1.5. Préinscription et orientation dans les formations en Sciences Vétérinaires**

L'annexe 04 de la circulaire mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les Sciences Vétérinaires.

Colonne 1 : Code d'identification de la formation ;

Colonne 2 : Intitulé de la formation ;

Colonne 3 : Universités, Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire ou Instituts d'Universités assurant la formation ;

Colonne 4 : Précision du caractère régional ou national de chaque formation ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès à la formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

#### **1.6. Bac avec mention « Excellent »**

Le titulaire du baccalauréat obtenu avec mention « Excellent » renseigne en ligne une fiche de vœux, suivant la procédure décrite dans la rubrique 2.1 ci-dessous, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat. Il sera satisfait dans l'un de ses choix.

Indépendamment de son appartenance géographique, le titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une mention « Excellent » aura la possibilité, lors des inscriptions définitives, de choisir le lieu d'affectation dans la filière à laquelle il aura été affecté à l'issue des traitements, dans le respect des moyennes minimales d'accès.

#### **1.7. Cas particuliers**

En dehors de l'ensemble des cas suscités, une circulaire additive complétant et définissant tous les cas particuliers sera publiée. Elle décrit également le dispositif, précise le calendrier et définit les situations pour lesquelles le



**chef d'établissement universitaire est habilité à proposer un redéploiement interne ou externe d'étudiants en concertation avec les Conférences Régionales des Universités, notamment celles liées à un effectif réduit d'étudiants inscrits dans une filière donnée, dans le respect des conditions d'accès.**

### 1.8. Inscription des candidats nationaux titulaires d'un baccalauréat spécifique2021

La correspondance des baccalauréats spécifiques (Lycée Bouâmama) avec les autres séries du Baccalauréat est établie comme suit :

Séries du Baccalauréat Spécifique	Concordance
Techniques Economique, option Economie et Sociale	Gestion et Economie
Sciences et Technologie du Management et de la Gestion	Gestion et Economie
Sciences, option Mathématiques et Sciences de la Nature	Sciences Expérimentales

Ces candidats sont dispensés de la procédure de pré-inscription et d'orientation en ligne mais sont soumis aux conditions d'accès de chaque formation comme édictées dans la présente circulaire et selon les **moyennes minimales consultables sur les sites web dédiés du MESRS**.

Ils effectuent leurs inscriptions définitives dans les formations de leurs choix auxquelles ils ouvrent droit. Ces inscriptions se font directement au niveau des EES du **11 au 19 septembre 2021** sur présentation de l'original du diplôme de baccalauréat.

### 1.9. Inscription des candidats algériens titulaires d'un baccalauréat étranger 2021

Les Algériens titulaires d'un diplôme de baccalauréat étranger obtenu en 2021 doivent avant toute inscription dans un établissement universitaire procéder à une demande d'équivalence en ligne de leur diplôme sur le lien suivant :

<https://www.mesrs.dz/les-equivalences>

Une fois l'attestation d'équivalence délivrée, les bacheliers peuvent formuler leur candidature, du **20 août au 30 septembre 2021**, en créant un compte sur la plateforme PROGRES (interface algérien titulaire d'un bac étranger) :

<https://progres.mesrs.dz/webetrangers>

Le candidat y introduit son dossier scanné et exprime six (06) choix, qui doivent impérativement respecter les conditions pédagogiques édictées dans la présente circulaire et les moyennes minimales d'accès consultables sur les sites web dédiés du MESRS. Deux de ces six (06) choix exprimés doivent impérativement être des licences à recrutement local ou régional.

Une fois l'orientation effectuée en ligne, le candidat se présente à son établissement d'affectation muni de son numéro de dossier et des pièces ci-après. Le numéro de dossier en question est obtenu dès l'inscription du candidat sur la plateforme PROGRES. Ce numéro commence par les caractères alphanumériques 9DZA suivi d'un numéro séquentiel « 9DZAXXXX ».

- Original du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription.



## **1.10. Inscription des candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien ou enfants de diplomates accrédités en Algérie titulaires d'un baccalauréat étranger et des candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien**

Les candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien dans le cadre de la coopération ou les enfants de diplomates accrédités en Algérie et les candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien, souhaitant postuler pour une inscription universitaire en Algérie, doivent impérativement introduire leur demande via le canal diplomatique. Leur dossier de candidature passe par trois étapes essentielles à travers la plateforme PROGRES :

- **Equivalence (pour les détenteurs d'un baccalauréat étranger)**

Le dossier du candidat est scanné puis introduit par les représentations diplomatiques sur la plateforme PROGRES (interface étudiants internationaux) :

<https://progres.mesrs.dz/webetrangers>

Pour le baccalauréat étranger, une attestation d'équivalence sera délivrée dans le cas d'une évaluation positive du dossier.

- **Orientation**

Le candidat exprime six (06) choix, à la suite desquels il est orienté selon les conditions pédagogiques de l'année d'obtention de son baccalauréat et dans le respect des quotas par spécialité offerts par l'Algérie à chaque pays. Dans le cas où aucun de ses choix n'est satisfait, il sera automatiquement orienté vers une formation en fonction de ses résultats et des conditions d'accès.

Afin de confirmer le niveau requis en langues étrangères pour l'inscription dans les Filières à Recrutement National et les filières des Sciences Médicales et Vétérinaires, un test de langue étrangère sera organisé par l'établissement d'accueil. En cas d'échec au test, il est proposé au candidat une autre orientation.

Les candidats lusophones ou anglophones sont dispensés de la condition de note minimale pour l'accès à la formation en langue étrangère (français, italien, turc, allemand, espagnol). Ces candidats sont d'abord concernés, lors de leur première année d'études en Algérie, par des cours d'enseignement intensif de langues.

- **Inscription**

Une fois l'orientation effectuée, les représentations diplomatiques des pays bénéficiaires de bourses algériennes sont informées de l'acceptation des candidatures.

Les candidats internationaux acceptés doivent se munir de leur dossier pour finaliser leur inscription au niveau des établissements vers lesquels ils sont affectés. Le dossier comporte les pièces suivantes :

- Original du baccalauréat ;
- Original du relevé de notes du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence pour les titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- Original du dossier médical;
- Extrait de naissance ;
- Certificat de nationalité ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription ;
- Traduction officielle de chaque document rédigé dans une langue autre que l'Arabe, le Français ou l'Anglais.

Chaque étudiant international se voit délivré au lieu même de son affectation une autorisation d'inscription et une autorisation d'hébergement.



## **1.11. Inscription des titulaires du baccalauréat dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels et établissements privés de formation supérieure autorisés par le MESRS**

**L'annexe 07 de la circulaire** fait état des possibilités d'inscription dans des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique). Cette annexe donne, pour les différents secteurs, les informations suivantes :

- les établissements sous tutelle pédagogique ;
- les formations dispensées ;
- les conditions d'accès ;

Pour les établissements de formation supérieure relevant du Ministère de la Défense Nationale, la liste des établissements concernés ainsi que les conditions d'accès sont disponibles sur son site web ([www.mdn.dz](http://www.mdn.dz)).

**L'annexe 08 de la circulaire** présente le réseau des établissements privés de formation supérieure, autorisés par le MESRS et les informations correspondantes.

Les bacheliers souhaitant postuler à une inscription dans l'un des établissements cités ci-dessus ne sont pas concernés par les dispositions de pré-inscription et d'orientation définies dans la présente circulaire. Ils contactent directement l'établissement de leur choix.

## **1.12. Les algériens titulaires d'un baccalauréat antérieur à 2021**

Les candidats titulaires d'un baccalauréat algérien obtenu antérieurement à la session 2021 et **n'ayant pris aucune inscription universitaire depuis l'obtention de leur baccalauréat** déposent, à partir du **09 septembre 2021**, une demande d'inscription auprès de l'EES de leur circonscription géographique de rattachement, selon les conditions pédagogiques et la moyenne minimale d'accès à la filière ou au domaine de l'année d'obtention de leur baccalauréat et ce dans la limite des places pédagogiques disponibles. **La prise en charge de cette demande est du ressort exclusif de l'établissement concerné.**

Les titulaires d'un baccalauréat étranger obtenu antérieurement à la session 2021 et n'ayant effectué aucune inscription universitaire ni participé au test d'accès des années antérieures peuvent, au titre de l'année universitaire 2021-2022, postuler à une inscription dans un EES selon la procédure décrite dans le paragraphe 1.9 et les conditions indiquées dans la présente circulaire et ce à partir du **09 septembre 2021**.

La date limite d'inscription dans les établissements universitaires est fixée au **19 septembre 2021**.

**Remarque : Les titulaires de plusieurs baccalauréats ne peuvent bénéficier que d'une seule inscription.**

## **2. Modalités de préinscription et d'orientation**

### **2.1 Préinscription**

En utilisant le numéro d'inscription et le code du baccalauréat notifiés dans le relevé des notes, le candidat a accès, par le biais des sites internet dédiés, à la liste des formations qui lui sont autorisées. Parmi ces formations autorisées, le candidat doit remplir une **fiche de vœux** qui doit comporter, par ordre de préférence, **six(06) choix au minimum à dix (10) choix au maximum**.

Ces choix peuvent porter sur les parcours de formation suivants :

- Licence (Formations à Recrutement Local/Régional, Filières à Recrutement National, Formations Professionnelles) ;



- Master à Cursus Intégré de Licence ;
- Classes Préparatoires ;
- Filières des Écoles Normales Supérieures ;
- Filières des Sciences Médicales et des Sciences Vétérinaires ;
- Filières de formation paramédicale relevant du secteur de la santé.

**Important :** Dans sa fiche de vœux, le titulaire du baccalauréat doit mentionner, parmi ses choix, au moins, deux parcours de formation de Licence à recrutement local ou régional dispensés dans un EES.

Pour rappel, la fiche de vœux est transmise, exclusivement par voie électronique, à travers le site dédié.

Il est vivement recommandé aux bacheliers :

- d'accomplir eux-mêmes et de manière rigoureuse cette opération ;
- d'imprimer leur fiche de vœux.

**Les préinscriptions en ligne sont obligatoires pour les bacheliers concernés par cette procédure ; ceux n'ayant pas accompli et finalisé leur préinscription en ligne, dans les délais impartis, peuvent perdre alors la possibilité de s'inscrire dans un parcours de formation de leur choix.**

## 2.2 Traitement informatique

Les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, saisies et transmises en ligne, feront l'objet d'un traitement informatique en tenant compte des quatre paramètres de préinscription et d'orientation cités dans la rubrique 1.1. Ce traitement a pour objet la satisfaction de chacun des nouveaux bacheliers dans l'un de leurs choix.

Les résultats de ce traitement informatique sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers sur les sites Internet dédiés, selon le calendrier ci-après. En consultant ces sites, les nouveaux bacheliers prendront connaissance de leurs affectations. Ils devront alors, selon le cas :

- Confirmer en ligne leurs affectations, selon le calendrier arrêté dans la section 4 ci-dessous.
- Se présenter à un entretien en présentiel dans leurs établissements d'affectation ou en délocalisé dans d'autres établissements universitaires. Le candidat ayant opté pour un entretien délocalisé doit prendre attaché avec son établissement d'affection pour l'organisation pratique de son entretien. Les entretiens se déroulent conformément au calendrier arrêté et aux rendez-vous fixés sur les fiches d'affectation.

À l'issue de l'entretien et sur la base de la fiche de vœux, le candidat non retenu se voit attribuer automatiquement le choix suivant, non soumis à un test, pour lequel il satisfait à la moyenne minimale.

Dans le cas particulier où aucun de leurs choix n'a pu être satisfait, il est proposé aux concernés une deuxième opération de préinscription. Ils doivent remplir une autre fiche de vœux par ordre de préférence. Cette fiche doit comporter exactement six (06) choix dont deux parcours de licence à recrutement local ou régional obligatoirement selon le même dispositif initial cité dans la section 2.1, dans le respect des moyennes minimales d'accès et la disponibilité des places pédagogiques, conformément au calendrier ci-après.

Une fois l'affectation définitive obtenue, les candidats éligibles à l'hébergement en résidence universitaire formulent une demande en ligne conformément au calendrier établi.

L'inscription devient définitive dès le dépôt du dossier d'inscription du candidat au niveau de son établissement d'affectation. Ce dossier comprend :

- Le relevé de notes du baccalauréat
- 02 photos d'identités



- La quittance des droits d'inscription (200DA)

### 3. Circonscriptions géographiques d'inscription

Le rattachement des circonscriptions géographiques d'inscription des nouveaux bacheliers dans les parcours de formation définis dans les annexes correspondantes, peut être modifié afin de garantir une meilleure affectation des bacheliers dans les EES offrant une meilleure capacité d'accueil, d'encadrement et/ou d'hébergement.

S'agissant des filières des Sciences Médicales dont la moyenne d'accès est nationale, les nouveaux bacheliers concernés par ces filières peuvent être affectés vers tout EES du territoire national en fonction des capacités d'accueil.

L'**annexe 05 de la circulaire** fait état des codes des wilayas.

L'**annexe 06 de la circulaire** présente le réseau des établissements relevant du MESRS.

L'**annexe 07 de la circulaire** présente le réseau des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique) du MESRS.

L'**annexe 08 de la circulaire** représente le réseau des établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

### 4. Calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives

Le calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2021-2022, est fixé comme suit :

Portes ouvertes, en mode virtuel, sur les établissements d'enseignement supérieur	Du 24 au 26 juillet 2021	
<b>Période 1 : du 27 juillet au 08 août 2021</b>		
Préinscriptions en ligne	Du 27 au 29 juillet 2021	
Confirmation des préinscriptions en ligne	Du 30 au 31 juillet 2021	
Traitements des vœux	Du 01 au 08 août 2021	
Proclamation des résultats des affectations	08 août 2021 au soir	
<b>Période 2 : du 09 au 16 août 2021</b>		
Entretiens pour les candidats affectés aux ENS	Du 09 au 13 août 2021	
2 <sup>ème</sup> opération dédiée aux candidats n'ayant obtenu aucun de leurs choix(cas des choix 0).	Lancement	Du 09 au 11 août 2021
	Traitements	Du 11 au 16 août 2021
	Proclamation des résultats	Le 16 août 2021 au soir
Ouverture du portail hébergement	Du 09 au 16 août 2021	
<b>Période 3 : Inscriptions définitives en ligne du 04 au 09septembre 2021</b>		
<b>Période 4 : Traitement des cas particuliers par les EES sur la plateforme PROGRES du 11 au 19 septembre 2021</b>		
<b>Période 5 : Réouverture du portail relatif aux œuvres universitaires du 04 au 18 septembre 2021</b>		

La clôture définitive des inscriptions des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2021-2022, est fixée au **19 septembre 2021**.

NB : Les dispositions de la présente circulaire peuvent être modifiées en cas de nécessité.

### **Instructions :**

Dans le sillage des efforts déjà consentis par les secteurs en matière de numérisation, dans ses volets enseignement, recherche et gouvernance, il est attendu des chefs d'établissements universitaires et des directeurs des œuvres universitaires de poursuivre leurs efforts et de mobiliser tous les moyens disponibles, notamment le recours à l'utilisation intensive des technologies de l'information et de la communication, à même d'assurer une campagne d'information et de sensibilisation d'envergure à l'adresse des nouveaux bacheliers et de leurs parents. Cette campagne vise à expliquer, d'une part le contenu de la présente circulaire et les différents parcours de formation assurés par les établissements d'enseignement supérieur, relevant du secteur et hors secteur et d'autre part les conditions d'accès, et ce dans le respect du calendrier établi.

Au vu des conditions exceptionnelles et inédites imposées par la pandémie COVID-19, j'insiste sur la poursuite de la mobilisation de toute de la communauté universitaire à l'effet de veiller à l'application strict des protocoles sanitaires et pédagogiques agréés. Par ailleurs, j'invite l'ensemble des chefs d'établissements et les directeurs des œuvres universitaires à travailler de concert et sans relâche afin d'assurer la réussite de l'opération d'orientation et d'inscription des nouveaux bacheliers.

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**



## Sommaire des annexes

Annexe	Domaines de Formation	Pages
<b>Annexe 01</b>	<b>Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation</b>	<b>16</b>
I	Sciences et Technologies (ST)	18
II	Sciences de la Matière (SM)	30
III	Mathématiques et Informatique (MI)	33
IV	Sciences de la Nature et de la Vie (SNV)	38
V	Sciences de la Terre et de l'Univers (STU)	44
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC)	47
VII	Droit et Sciences Politiques (DSP)	52
VIII	Lettres et Langues Etrangères (LLE)	55
IX	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	60
X	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	66
XI	Arts	67
XII	Langue et Littérature Arabes (LLA)	68
XIII	Langue et Culture Amazighes (LCA)	69
XIV	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV)	70
Annexe 02 : Écoles normales supérieures		76
Annexe 03 : Sciences médicales		85
Annexe 04 : Sciences vétérinaires		88
Annexe 05 : Code des Wilayas		91
Annexe 06 : Réseau des établissements universitaires		92
Annexe 07 : Tutelle pédagogique, Établissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels		94
Annexe 08 : Réseau des Etablissements Privés de Formation Supérieure agréés par le MESRS		102

NB : Codification des domaines et filières :

- spécification du domaine : D + deux chiffres, exemple : D01, D11, D12
- spécification de la filière : codification à trois chiffres, exemple : 012, 082, 093



## ANNEXE 01

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation

- Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)
- Filières à Recrutement National (FRN)
- Formations professionnalisantes dispensées dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) ou les Départements des EES
- Master à Cursus Intégré de Licence (MCIL)
- Classes préparatoires des Ecoles Supérieures



## DOMAINES DE FORMATION

<b>Code</b>	<b>Domaine de Formation</b>
D01	Sciences et Technologies
D02	Sciences de la Matière
D03	Mathématiques et Informatique
D04	Sciences de la Nature et de la Vie
D05	Sciences de la Terre et de l'Univers
D06	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales
D07	Droit et Sciences Politiques
D08	Lettres et Langues Etrangères
D09	Sciences Humaines et Sociales
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
D11	Arts
D12	Langue et Littérature Arabes
D13	Langue et Culture Amazighes
D14	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)		
		Formation professionnalisante (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Établissements de Formation Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
011	Sciences et Technologies	- Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khencelia - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - C. Univ. Naama - Univ. Mascara	03 17 26 47,58 11,54 04 05 12 21 39,57 40 41 01 08,52,37 14, 38 20 27 45 29,32,36		<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</u></p> <p>Conditions complémentaires pour bac Techniques Mathématiques et la priorité 02 :</p> <p>Pour participer au classement, la note de la matière de : - Génie Civil ou - Génie Mécanique ou - Génie des Procédés ou - Génie Electrique ou - Mathématiques ou - Physique</p> <p>obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
012	Sciences et Technologies	- Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. M'Sila - Univ. Constantine 3(Génie des Procédés) - Univ. Bejaia - Univ. Sétif 1 - Univ. Jijel - C. Univ. Mila - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran1 - Univ. Ain Temouchent - C. Univ. El Bayadh	38 10 28 25 06 19, 34 18,21 43 22 31,19,10 46 32	Priorité 01 : Mathématiques - Techniques Mathématiques  Priorité 02 : Sciences Expérimentales	
013	Sciences et Technologies	- Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - USTHB - Univ. Tlemcen	25, 43 23, 36 21,24 30,33,55,56 07,51,39,57 16,53 13,16		
014	Sciences et Technologies	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tipaza - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. Chlef - Univ. Khemis Miliana - C. Univ Maghnia	09,26 35, 16 42 15 34 02 44 13		
015	Sciences et Technologies	-USTO (Oran) - Univ. Relizane	31,01 48		



Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Licence	Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoire (Ecole supérieure)
							ISTA	Autre (FP)			
F01	Hydraulique	- Hydraulique urbaine - Ouvrages et aménagement hydrauliques	- Univ. Bejaia	<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques	Recrutement National	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.  Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20  De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.  Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20  De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20	Recrutement National	Sciences Expérimentales	Sciences Expérimentales	
F02	Aéronautique	- Télécommunications spatiales - Exploitation aéronautique - Opérations aériennes - Installations - Propulsion avion - Avionique - Structure avion	- Univ. Blida 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.  Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20  De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20					



Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalaureat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F04	Hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Génie pétrolier : production des hydrocarbures</li> <li>- Génie pétrolier : Forage des puits d'hydrocarbures</li> <li>- Génie mécanique : mécanique des chantiers pétroliers</li> <li>- Génie mécanique : mécanique des unités pétrolières</li> <li>- Génie mécanique : transport des hydrocarbures</li> <li>- Génie des procédés</li> <li>- Géosciences appliquées : ressources minérales et énergétiques</li> <li>- Economie des hydrocarbures</li> <li>- Économie pétrolière</li> <li>- Géophysique : géophysique sismique</li> <li>- Génie électrique : électricité industrielle</li> <li>- Automatisation des procédés industriels : commande automatique</li> <li>- Raffinerie et pétrochimie</li> <li>- Automatisation et contrôle en industries pétrochimiques</li> <li>- Génie pétrochimique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Bourgogne</li> </ul>	<p><b>Préférence 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques</p> <p><b>Préférence 02 :</b> Sciences Expérimentales</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique), obtenue au baccalauréat, doit être supérieure ou égale à 10,20</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20.</p>	<p>la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20.</p>
F05	Industries pétrochimiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forage</li> <li>- Production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Skikda</li> </ul>			
F06	Hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mécanique des chantiers pétroliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Ouargla</li> </ul>			

		Licence											
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classes préparatoires (Écoles supérieures)			
				ISTA		Autre (FP)							
Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription							
F07	Electronique (Enseignement en langue anglaise)	- Ingénierie électrique et électronique	- Univ. Boumerdes	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> Sciences Expérimentales	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u>  <u>Conditions complémentaires :</u> Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 14/20 pour la priorité 1 15/20 pour la priorité 2							
F08	Hygiène et Sécurité industrielle	- Maîtrise du risque industriel - Sureté interne des établissements - Hygiène, sécurité et santé au travail - Qualité, hygiène, sécurité et environnement - Génie de l'environnement et procédés	- Univ. Batna 2										
F09	Electrotechnique	- Energies renouvelables en électrotechnique	- Univ. Biskra	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> Sciences Expérimentales	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u>  <u>Conditions complémentaires :</u> Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20							
F10	Hydraulique	- Hydraulique	- Univ. Biskra										
F11	Génie minier	- Géotechnique - Environnement minier - Valorisation des ressources minérales - Exploitation minière - Electromécanique minière	- Univ. Tebessa										
F12	Optique et mécanique de précision	- Technologie des matériaux - Mécanique appliquée - Optique instrumentale et photonique - Optométrie - Métrologie et contrôle industriel	- Univ. Sétif 1	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> Sciences Expérimentales	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20</u>  <u>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</u>							
F23	Génie des Procédés	- Génie des Polymères	- Univ. Sétif 1										



		Licence									
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisaantes (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
				ISTA		Autre (FP)					
Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription					
F13	Génie minier	- Exploitation des mines - Valorisation des ressources minérales	- Univ. Annaba	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques  <b>Priorité 02 :</b> Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20  De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20					
F14	Métallurgie	- Métallurgie	- Univ. Annaba								
F15	Ingénierie des transports	- Ingénierie des transports	- Univ. Constantine 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20  De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20					
F16	Génie industriel	- Productique	- Univ. Tlemcen								



		Licence									
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisaantes (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Ecole supérieures)	
				ISTA		Autre (FP)					

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F20	Génie maritime	- Propulsion et hydrodynamique navale - Construction et architecture navale				<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</u>  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
F21	Hydraulique	Hydraulique			<u>Priorité 01 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques <u>Priorité 02 :</u> Sciences Expérimentales	
F22	Métallurgie	Métallurgie	- USTO	Recrutement National		De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20



Licence		Formation professionnalisaantes (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCil.)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T01	Sciences et technologies	Hygiène et sécurité industrielle	Hygiène, sécurité et environnement	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> - Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires Pour participer au classement, la note obtenue en physique ou en mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20
T17			Hygiène, Sécurité et Environnement dans l'industrie pétrolière et gazière	- Univ. Skikda I.S.T.A.		<b>Priorité 02 :</b> - Techniques Mathématiques	
T02		Génie des procédés	Génie chimique	<b>Priorité 01 :</b> - Techniques Mathématiques (Génie des procédés)		Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20	
T03			Génie de la formulation	- Univ. Bouira I.S.T.A.			<b>Priorité 02 :</b> - Sciences Expérimentales
T03		Hydraulique	Génie de l'eau	<b>Priorité 01 :</b> - Techniques Mathématiques (Génie Mécanique, Génie Civil et Génie Electrique)		Le classement se fait sur la base de la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20	
T04		Génie mécanique	Productique mécanique et industrialisation	<b>Priorité 02 :</b> - Sciences Expérimentales			
T23			Technologie de Soudage	<b>Priorité 01 :</b> - Techniques Mathématiques		Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20	
T05		Electro-mécanique	Génie industriel et maintenance	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.			<b>Priorité 02 :</b> - Mathématiques



Licence								Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieure)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)							
		ISTA	Autre (FP)						

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préscription
T06	Sciences et technologies	Optique et mécanique de précision	Optique visuelle et lunetterie	- Univ. Oran 1 I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : Mathématiques Priorité 02 : Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T16		Optique et mécanique de précision	Mesures, métrologie et qualité	- Univ. Ouargla I.S.T.A.			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
T21				- Univ. Boumerdès I.S.T.A.			Conditions complémentaires
T22				- Univ. Oran 1 I.S.T.A.			Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
T18		Génie Mécanique	Gestion de la production et Logistique	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : Mathématiques Techniques Mathématiques Priorité 02 : Sciences Expérimentales	De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
T20		Génie Industriel	Maintenance industrielle & technologie automobile	- USTO Oran I.S.T.A.			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
119		Télécommunications	Réseaux et Télécommunication	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.			Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20



Licence													
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Écoles supérieures)			
				ISTA		Autre (FP)							
Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription						
S01	Sciences et Technologies	Ingénierie des Transports	Traction électrique	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20						
S02		Electro-technique	Procédés et traitement de l'énergie électrique	- Univ. Constantine 1									
S03		Génie-Mécanique	Ingénierie automobile	- Univ. Tlemcen		<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20						
S04		Génie-biomédical	Électronique et maintenance biomédicale										
			Informatique biomédicale et hospitalière										



Licence															
Filière à recrutement local ou régional (FRLURR)			Filière à recrutement national (FRN)			Formation professionnalisaantes (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Ecole supérieure)			
						ISTA		Autre (FP)							

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géo-graphiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S15	Sciences et Techniques	Ingénierie des Transports	Transport & Logistique	-Univ. Constantine1	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S16		Génie Civil	Réhabilitation des constructions	- Univ. Djelfa			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.
S17		Electro-technique	Protection des Réseaux électriques	- Univ. Guelma			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
S18		Génie mécanique	Assemblages Soudés	- Univ. Tlemcen			
S27			Mécanique Industrielle de Construction et d'Entretien	- Univ. Guelma			
S28		Energies renouvelables	Energies renouvelables et environnement	- Univ. M'Sila			
S37			Energies renouvelables appliquées	- Univ Ouargla			
S21		Hydrocarbures	Technologies de traitement du pétrole et du gaz	- Univ. Boumerdès			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISTA		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription			
H04	Industries pétrochimiques	Génie pétrochimique	- Univ. Skikda	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques <u>Priorité 02 :</u> Sciences Expérimentales	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Physique) doit être supérieure ou égale à 13/20 pour la priorité 1 14/20 pour la priorité 2</p>			
H05	Génie des Procédés	Génie des procédés pharmaceutiques	- Univ. Médéa						
H06	Electronique	Industries électroniques	-U. Bordj Bou Arréridj						
H15	Aéronautique	Aéronautique et mécanique de l'aviation légère	-USTO						
H16	Electrotechnique	Energies renouvelables en électrotechnique	-USTO						
H17	Hygiène et sécurité industrielle	Sécurité industrielle et environnement	-U. Oran 2						
H18	Electromécanique	Maintenance industrielle et électromécanique							
H19	Génie industrielle	Maintenance de l'automatisme et de l'instrumentation							
H20	Génie biomédicale	Technologie en santé	-U. Oran 1						
H21	Electrotechnique	Electrotechnique	- Univ. Sidi Bel Abbès						
H22	Automatique	Automatique	- Univ. Boumerdes						
H23	Génie Mécanique	Ingénierie Mécanique	- Univ. Constantine 1						
H24	Hydraulique	Ressources en eau	- Univ. Laghouat						
H25	Travaux Publics	Voies et Ouvrages d'Art							
H26	Génie Civil	Constructions Civils et Environnement							



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Classe préparatoire (CP)	Ecole Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C01	<b>CP-ST-Ecole Nationale Supérieure de Technologie- Alger</b>	- École Nationale Polytechnique d'Alger			
C02	<b>CP-ST - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen</b>	- École Nationale Polytechnique de Constantine - École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger			
C03	<b>CP-ST - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran</b>	- École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger			<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée dans le domaine ST</u>
C04	<b>CP-ST - Ecole Nationale Polytechnique d'Alger</b>	- École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida			<u>Pour la Priorité 01</u> Supérieure ou égale à 13/20
C05	<b>CP-ST - École Nationale Supérieure d'Hydraulique – Blida</b>	- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba			<u>Pour la Priorité 02</u> Supérieure ou égale à 14/20
C06	<b>CP-ST - École Nationale Supérieure des Travaux Publics – Alger</b>	- École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> Mathématiques Techniques Mathématiques	<u>Conditions complémentaires</u> Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être :
C07	<b>CP-ST - Ecole Nationale Supérieure Supérieure Polytechnique de Constantine</b>	- École Nationale Supérieure de Technologie-Alger		<u>Priorité 02</u> Sciences Experimentales	<u>Pour la Priorité 01</u> Supérieure ou égale à 13/20
C08	<b>CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Oran</b>	- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen			<u>Pour la Priorité 02</u> Supérieure ou égale à 14/20
C09	<b>CP-ST - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba</b>	- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran			
C10	<b>CP-ST - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba</b>	- École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger			
C11	<b>CP-ST-École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger</b>	- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna			
C12	<b>CP-ST- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna</b>				



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)		
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	
021	Sciences de la Matière	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - Univ. Tissemsilt - Univ. Relizane - Univ. Ain Témouchent - Univ. Bouira	03 06 17 26 11,54 04 05 07,51 12 21 39,57 40 41 01,49,50 08,52,37 14 20, 32,45 27 31 38 48 46 10		Mathématiques Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires Pour participer au classement, la note de Physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
022	Sciences de la Matière	- Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. Jijel - Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 1 - Univ. Khemis Miliana - Univ. Tlemcen	34 18 24 19 25,43 23 36 30,55 22 31,01 44 13,45			
023	Sciences de la Matière	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Ghardaïa - Univ. Mascara	09, 42,26 35 15 16,53,33,56 28 02,44 47,58 29,32,46			

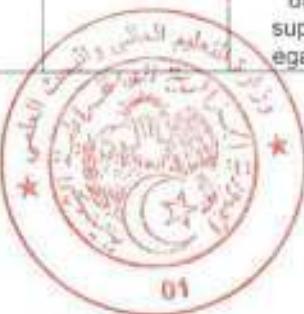


Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISTA		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
K01	Physique	- Physique fondamentale - Energétique	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	Mathématiques Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p>
	Chimie	- Chimie				<p>De plus, la note de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>



		Licence									
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisantes (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Ecoles supérieures)	
				ISTA		Autre (FP)					
Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription				
T07	Sciences de la matière	Physique	Matériaux et contrôle physico chimique	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01 : Mathématiques  Priorité 02 : Sciences Expérimentales  Priorité 3 : Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique doit être supérieure ou égale à 10/20				
T08			Techniques instrumentales			Mathématiques Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques					
			Mesures physiques et instrumentation scientifique	- Univ. Oran 1 ISTA							



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)
		ISIA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
031	Mathématiques / Informatique	- Univ. Béjaia - Univ. Blida 1 - Univ. Djelfa  - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khencelia	06 09, 42, 26 17  11, 54 04 05 07, 51 12 18 23, 25 39, 57 40		
032	Mathématiques / Informatique	- Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mostaganem  - Univ. Mascara - USTO (Oran) - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Naama - Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbès - C. Univ. Illis	41 43 01, 49, 50 08, 52 13 14, 38 20, 32 27  29, 46 31 37 45 48 22 33, 56	Priorité 01 : Mathématiques  Priorité 02 : Techniques Mathématiques  Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20
033	Mathématiques / Informatique	- Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Ouargla - Univ. Oran 1 - Univ. Ain Témouchent - Univ. Alger 1 - Univ. Bouira - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Barika - C. Univ. Aïiou - Univ. Médéa	24 19 30, 55 31, 01 46 16, 53 10 44 05 03 26		



		Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)							
		ISTA	Autre (FP)						

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
L01	Mathématiques / Informatique	- Mathématiques - Algèbre et cryptographie - Probabilités statistiques - Recherche opérationnelle - Informatique - Génie des télécommunications et réseaux - Ingénierie des systèmes informatiques et logiciels	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
L03	Mathématiques	- Algèbre et géométrie - Analyse - Probabilités - Statistique	- Univ. Constantine 1		<u>Priorité 02</u> Sciences Expérimentales	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
L04	Informatique	- Génie logiciel - Systèmes d'information - Sciences de l'informatique - Technologies de l'information	- Univ. Constantine 2			
L06	Informatique	-Système d'information -Réseaux et sécurité	- Univ. Bejaia			



Licence								Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)								
		ISTA	Autre (FP)							

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S22	<b>Mathématiques Informatique</b>	Informatique	Développement Web et infographie	- Univ. Boumerdès	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> Mathématiques  Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S23			Développement Web et applications mobiles	- Univ. Djelfa			Conditions complémentaires :  Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat
S26			Réseaux et technologies web	- Univ. Guelma		<u>Priorité 02 :</u> Sciences Expérimentales	doit être supérieure ou égale à 11/20



		Licence								Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)									
				ISTA		Autre (FP)							

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E21	CP-inf - École Nationale Supérieure en Informatique - Alger	- École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger		Priorité 01 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée doit être supérieure ou égale à 15/20
E22	CP-inf - École Supérieure en Informatique - Sidi Bel Abbès	- École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbès	Recrutement National	Priorité 02 : Sciences Expérimentales	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée de Mathématiques et de Physique : (Maths + Physique)/2 doit être :
E23	CP-inf École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia	- École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia		Priorité 03 : Techniques Mathématiques	  <b>Pour la Priorité 01</b> supérieure ou égale à 14/20  <b>Pour les Priorités 02 et 03</b> supérieure ou égale à 15/20



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)		
Pilier à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E24	CP-SP Inf- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger	- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger (Pôle de Sidi Abdellah)		<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques <b>Priorité 02 :</b> - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 16/20</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la note de Mathématiques qui doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Pour la Priorité 01</u>: supérieure ou égale à 15/20</li> <li><u>Pour les Priorités 02</u>: supérieure ou égale à 16/20</li> </ul>
E25	CP-SP Maths- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger	- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger (Pôle de Sidi Abdellah)	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> Mathématiques (Lycée de Mathématiques de Kouba-Alger) <b>Priorité 02 :</b> Mathématiques <b>Priorité 03 :</b> - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><u>pour la priorité 01</u>: supérieure ou égale à 14/20</li> <li><u>pour la priorité 02</u>: supérieure ou égale à 15/20</li> <li><u>pour la priorité 03</u>: supérieure ou égale à 16/20</li> </ul>



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISTA		

Code	Domaine de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
041	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Bouira - Univ. Alger 1 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1(Sciences Agronomiques) - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khencelia - Univ. Souk Ahras - Univ. Constantine 1 - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tlemcen - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Chellala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - C. Univ. Naama	03 06 10 16 17 26 11,54 04 05 07,51 12 18 23 39,57 40 41 25,43 01,49,50 08,52 13,45 14, 38 20, 32 27 31,37 45	Priorité 01 : Sciences Expérimentales  Priorité 02 : Mathématiques  Priorité 03 : Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
042	Sciences de la Nature et de la Vie	- C. Univ Tissemsilt - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Skikda - Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. Sétif 1 - Univ. El Tarf - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - C. Univ. Mila - Univ. Ain Témouchent - USTHB	38 44 47,58 21 34 19 38 29,32 31,01 43 46 16,53		
043	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 2(Sciences Biologiques) - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Chlef - Univ. Relizane - Univ. Blida 1 - C. Univ. Tipaza	15 05 24 28 30,55 02,44 48 09, 16,26 42		
044	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Boumerdes - Univ. Sidi Bel Abbès - C. Univ. Bayadh	16, 35, 33,56 22 32		



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
M01	Sciences Agronomiques	- Sol et eau - Agronomie	- Univ. Biskra	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
M02	Sciences Agronomiques	- Agronomie saharienne - Sol et eau - Production végétale - Production animale - Protection des végétaux	- Univ. Ouargla			
M03	Ecologie et environnement	- Eau et environnement	- Univ. Khencela			
M04	Sciences Agronomiques	- Forêt	- Univ. Tlemcen		<u>Priorité 02</u> Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
M05	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Constantine 1			
M06	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Chlef			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
M07	Sciences Agronomiques	- Production végétale - Production animale - Protection des végétaux - Aménagement hydroagricole	- Univ. Sétif 1			



		Licence		Formation professionnalisante (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classes préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	ISTA	Autre (FP)						

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circconscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires
T09			Technologies des industries laitières et fromagères	- Univ Tlemcen I.S.T.A.		Priorité 01 : Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
T10	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Technologie des produits laitiers et dérivés Technologie des eaux et boissons Technologies des céréales et dérivés	Recrutement National - Univ. Blida 1 I.S.T.A.		Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
			Techniques de commercialisation en agro-alimentaires			Priorité 01 : Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
						Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
						Priorité 03 : Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
							★

## Sciences de la Nature et de la Vie

				Licence									
		Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisantes (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Ecoles supérieures)	
						ISTA		Autre (FP)					

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préscription
S06	Sciences alimentaires	Emballage et qualité	- Univ. Bejaia				Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S07	Sciences agronomiques	Technologies des huiles essentielles végétales	- Univ. Tiemcen				Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20
S38	Sciences de la nature et de la vie	Agriculture de précision	- Univ. Oran 1	Recrutement National	Priorité 01 : Sciences Expérimentales	Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S08	Sciences biologiques	Technologies de transformation des céréales	- Univ. Mostaganem				Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20
S09	Ecologie et environnement	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets	- Univ. Constantine 1				Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S24	Sciences alimentaires	Procédés agroalimentaires	- Univ. Guelma				Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S29	Hydrobiologie marine et continentale	Production aquacole	- Univ. Ouargla				



Licence						Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)							
		ISTA	Autre (FP)						

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H11	Sciences alimentaires	Contrôle qualité et analyse des aliments	-Univ. Bejaia	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> Sciences Expérimentales <u>Priorité 02 :</u> Mathématiques	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u>  <u>Conditions complémentaires :</u> Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E01	CP-SNV – École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger - École Supérieure Agronomique de Mostaganem - École Nationale Supérieure Agronomique d'Alger			
E02	CP-SNV - École Supérieure Agronomique de Mostaganem	- École Supérieure des sciences Biologiques d'Oran - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine		Sciences Expérimentales Mathématiques	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20</u>
E03	CP-SNV - École Nationale Supérieure Agronomique – Alger	- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger		Techniques Mathématiques	
E04	CP-SNV – École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran	- École Nationale Supérieure des Forêts de Khencelia	Recrutement National		
E05	CP-SNV- École Nationale Supérieure des Forêts.				
E32	CP-Sp - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine	- Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine		Mathématiques Techniques Mathématiques	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20</u>
E33	CP-Sp - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger	- Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral - Alger		Sciences Expérimentales	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20</u>



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)	Licence	Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Code	Filières de Formation	Établissements de Formation		Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
511	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Tizi Ouzou</li> <li>- USTHB</li> <li>- Univ. Khemis Miliana</li> <li>- Univ. Tamanrasset</li>   <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- Univ. Batna 2</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Jijel</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Annaba</li>   <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Tiaret (+ A. Ksar Chellala)</li>   <li>- Univ. Mascara</li> <li>- Univ. Oran 2</li> <li>- C.Univ. Tindouf</li> </ul>		09,15,34,35 16,33,55,47,58,53 03,17,28,42,44 11,54  04 05,07,51,28,39,57 12,40,41 18,21,43 06,10,19 23,25,36  13,22,45,46 14,38  29,48 20,27,31,32 01,49,50,08,52,37	Priorité 01 : Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
512	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Guelma</li> <li>- Univ. Chlef</li> </ul>		21,24 02,44	Priorité 02 : Mathématiques	
513	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Constantine 1</li> <li>- Univ. Ouargla</li> </ul>		21,23,25,07,51,47,58 30,55	Priorité 03 : Techniques Mathématiques	
521	Géographie et Aménagement du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- USTHB</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Sétif 1</li> <li>- Univ. Oran 2</li>   <li>- Biskra</li> <li>- Univ. Annaba</li> </ul>		09,10,11,53,54,15,16,33,56 35,42 03,17,28,44,47,58 12,41 06,19 01,49,50,02,08,52,13,14,20, 22,27,29,31,32,37,38,45,46, 48 07,51,30,55 23,36		
522	Géographie et Aménagement du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- Univ. Batna 2</li> <li>- Univ. Constantine 1</li> </ul>		04 05,07,51,28,30,55,39,57,40 18,21,23,24,25,34,43		



		Licence							
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)			
				ISTA	Autre (FP)				

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
N01	Géologie	- Géologie et environnement	- Univ. Annaba	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> Sciences Experimentales <u>Priorité 02 :</u> Mathématiques <u>Priorité 03 :</u> Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée  Conditions complémentaires : Pour participer au classement la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



		Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				
H27	Géologie	Hydrogéologie	-Univ. Djelfa	Recrutement National	Priorité 01: Sciences Expérimentales  Priorité 02: Mathématiques	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires:</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> 	

		Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalaureat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
611	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. M'Sila - Univ. Bouira - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Illizi - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. El Oued - Univ. Khencelia - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Challala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Tindout - Univ. Relizane - C. Univ. Aïflou - Univ. Constantine 2 - C. Univ. Naama	15 34 28 10 16,53 17 26 11,54 33,58 04 05 12 23 36 39,57 40 41 08,52 14, 38 20 27 29,32 31, 01,49,50 37 48 03 25, 43 45	Priorité 01 : Gestion et Economie  Priorité 02 : . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalaureat.
612	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Ghardaia - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Laghouat - Univ. Béjaia - Univ. Sétif 1 - Univ. Skikda - Univ. Jijel - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi bel Abbes - C. Univ. Tipaza - C. Univ. El Bayadh - Univ. Adrar - Univ. Tissemsilt	47,58 30,55 07,51, 39,57 03 06 19 21 18 13 22, 46 42 32 01,49,50 38	Priorité 03 : . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	
613	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Blida 2 - Univ. Guelma - C. Univ. Barika - Univ. Chlef - C. Univ. Maghnia - Univ. Sci Islamiques E.A.K - Univ. Ain Témouchent	09, 11,53, 16,26 24 05 02,44 13 25, 43 46		
614	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	- Univ. Boumerdes - C. Univ. Mila - Univ. Khemis Miliana	16,35 43 44		



Licence					Méthodologie et cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole-supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRLFRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisation (FP)						
		ISTA	Autre (FP)					
Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription		
P01	Sciences financières et comptabilité*	- Comptabilité et audit - Finance d'entreprise	- Univ. Tizi Ouzou	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> Gestion et Economie  <u>Priorité 02</u> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20		

\*Enseignement s'effectue en langue française



		Licence									
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisantes (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Ecoles supérieures)	
				ISTA		Autre (FP)					

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T12	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Ouargla I.S.T.A.		<u>Priorité 01</u> Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20
T13		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance			<u>Priorité 02</u> Sciences Experimentales Mathématiques	
T14		Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.		<u>Priorité 03</u> Techniques Mathématiques	
		Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et finance				
		Sciences de gestion	Gestion des ressources humaines	- Univ. Oran 1 ISTA			



Licence					Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)						
		ISTA	Autre (FP)					

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S10	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences de Gestion	Budget de l'état	- Univ. Annaba	Recrutement National	Priorité 01 : Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S11		Sciences de Gestion	Management touristique	- Univ. Ghardaïa		Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S12		Sciences Commerciales	E-Commerce et marketing numérique	- Univ. Sidi Bel Abbes		Priorité 03 : Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques	qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20



## Sciences Économiques, de Gestion et Commerciales

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C31	<b>CP-SECSG - École Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba</b>	- Ecole des Hautes Etudes Commerciales- Koléa			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
C32	<b>CP-SECSG - École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine</b>	- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée Koléa			Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat
C33	<b>CP-SECSG École Supérieure de Management de Tlemcen</b>	- École Supérieure de Commerce-Koléa			doit être supérieure ou égale à 12/20
C34	<b>CP-SECSG - École Supérieure d'Economie d'Oran</b>	- Ecole Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba	Recrutement National	Gestion et Economie	Conditions complémentaires
C35	<b>CP-SECSG - École Supérieure de Commerce –Koléa</b>	- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine		Mathématiques	Pour participer au classement, la note de mathématiques
C36	<b>CP-SECSG - École des Hautes Etudes Commerciales –Koléa</b>	- École Supérieure de Management de Tlemcen		Sciences Expérimentales	doit être supérieure ou égale à 12/20
C37	<b>CP-SECSG - École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée- Koléa</b>	- École Supérieure d'Economie d'Oran		Techniques Mathématiques	
C38	<b>CP-SECSG - École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique –Koléa</b>	- École Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique –Koléa			



		Licence			Master à cursus intégré de licence (MCU)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)						
		ISTA	Autre (FP)					
Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription			
711	Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Béjaia</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- Univ. Boumerdes</li> <li>- Univ. Chlef</li> <li>- Univ. Tamanrasset</li> <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- Univ. Constantine 1</li> <li>- Univ. Batna 1</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Jijel</li> <li>- Univ. Skikda</li> <li>- Univ. Guelma</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. El Tarf</li> <li>- Univ. El Oued</li> <li>- Univ. Khenchela</li> <li>- Univ. Souk Ahras</li> <li>- Univ. Adrar</li> <li>- Univ. Béchar</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Tiaret (+ A. Sougheur + A. Ksar Challala)</li> <li>- Univ. Saida</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Mascara</li> <li>- C. Univ. Tindouf</li> <li>- Univ. Tissensilt</li> <li>- C. Univ. Naama</li> <li>- Univ. Relizane</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbes</li> <li>- Univ. M'Sila</li> <li>- C. Univ. Tipaza</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>06,19</li> <li>17</li> <li>35</li> <li>02,44</li> <li>11,54</li> <li>04</li> <li>25</li> <li>05</li> <li>12</li> <li>18</li> <li>21</li> <li>24</li> <li>23</li> <li>36</li> <li>39,57</li> <li>40</li> <li>41</li> <li>01,49,50</li> <li>06,52</li> <li>13</li> <li>14</li> <li>20</li> <li>27</li> <li>29,46</li> <li>37</li> <li>38</li> <li>45</li> <li>48</li> <li>22</li> <li>28</li> <li>42</li> </ul>	<p><b>Priorité 01 :</b> Lettres et Philosophie Langues Etrangères Gestion et Economie</p> <p><b>Priorité 02 :</b> Sciences Expérimentales Mathématiques</p> <p><b>Priorité 03 :</b> Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.</p> 			
712	Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Tizi Ouzou</li> <li>- Univ. Blida 2</li> <li>- Univ. Bordj Bou Arréridj</li> <li>- Univ. Sétif 2</li> <li>- C. Univ. Béarka</li> <li>- C. Univ. El Bayadh</li> <li>- C. Univ. Aïn Oussem</li> <li>- Univ. Ain Témouchent</li> <li>- C. Univ. Mila</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15</li> <li>09,16,44, 11,53,25</li> <li>34</li> <li>19</li> <li>05</li> <li>32</li> <li>03</li> <li>46</li> <li>43</li> </ul>					
713	Droit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Alger 1</li> <li>- Univ. Khemis Miliana</li> <li>- Univ. Ouargla</li> <li>- Univ. Biskra</li> <li>- Univ. Ghardaïa</li> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- C. Univ. Maghnia</li> <li>- Univ. Bouira</li> <li>- C. Univ. Illizi</li> <li>- Univ. Médéa</li> <li>- Univ. Oran 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>16,53</li> <li>44</li> <li>30,55</li> <li>07,51</li> <li>47,58</li> <li>03</li> <li>13</li> <li>10</li> <li>33,56</li> <li>26</li> <li>31,01</li> </ul>					

Licence				Master à cursus intégral de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
721	<b>Sciences Politiques</b>	- Univ. Laghouat - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen  - Univ. Saida - Univ. Oran 2 - Univ. Boumerdes - Univ. Khemis Miliana - Univ. Khenchela	03 09,26,33,56,42 08,16,34,53 17 05 07,51 12 19 23,36 28 13,46  20,32,45 31,37,38 35 44 40	<b>Priorité 01 :</b> Lettres et Philosophie Langues Etrangères Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
722	<b>Sciences Politiques</b>	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ghardaïa - Univ. Mascara - Univ. Relizane - Univ. Adrar - Univ. Tamanrasset - Univ. Bechar - Univ. El Oued - Univ. Skikda - Univ. Constantine 3 - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Jijel - Univ. Oum El Bouaghi	10,15 47,58 29,46 48 01,49,50 11,54 08,52 39,57 21 25,41,43 22 18 04	<b>Priorité 02 :</b> Mathématiques Sciences Expérimentales  <b>Priorité 03 :</b> Techniques Mathématiques	Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10,5/20
723	<b>Sciences Politiques</b>	- Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Mostaganem - Univ. Chlef - Univ. Tiaret	24 30,55 27 02 14, 38		



		Licence								Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
Filière à recrutement local ou régional (FRU/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)									
				ISTA		Autre (FP)							
Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription								
C39	CP-SPa -École Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	- Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	Recrutement National	<u>Priorité 01 :</u> Lettres et Philosophie Langues Etrangères Gestion et Economie  <u>Priorité 02 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20								



Licence										Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)		
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)									
		ISTA											

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
811	Langue Allemande	- Univ. Alger 2 - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 2 - Univ. Skikda	03,06,09,10,11,53,54,15,16, 17,26,33,56,35,42,44 02,08,52,13,20,22,28,57,32 01,49,50,14,19,27,29,31, 37,38,45,46,47,58,48 04,05,07,51,12,18,21,24,30, 55,23,25,34,36,39,40,41,43	Bac Langues Etrangères	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u>  <u>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'Allemand obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20.</u>
821	Langue anglaise	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Tamanrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Tarf  - Univ. Guelma - Univ. M'Sila - Univ. El Oued - Univ. Khencelia - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila  - Univ. Adrar - Univ. Chlef - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Tiaret - Univ. Saida - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Naama - Univ. Relizane	03 06,19 09,42,26 16,33,56,53 17 35 44 47,58 11,54 04 05 07,51 12 18 23 36  24 28 39,57 40 41 43  01,49,50 02 08,52,37 13 22 14,38 20,32 29 31 45 48	<u>Priorité 01 :</u> Langues Etrangères  <u>Priorité 02 :</u> Lettres et Philosophie  <u>Priorité 03 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u>  <u>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'anglais obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20.</u>
822	Langue anglaise	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Mostaganem - Univ. Bouira - Univ. Ain Temouchent	15,34 21 23,25 27,38 10 46		
823	Langue anglaise	- Univ. Sétif 2 - Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. Ouargla - C. Univ. Béjaïa - C. Univ. Maghnia - Univ. Médéa	19 34 30,55 05 13 26		



		Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)			
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)								
Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription					
831	Langue Espagnole	- Univ. Alger 2 - Univ. Laghouat - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 2	06,09,10,11,53,54,12,15,16,25 26,30,55,33,56,35,42,44 03,17,28,39,57,40,47,58 01,49,50,08,52,13,20,22,45,46 02,18,19,27,34,48	Bac Langues Etrangères	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires: Pour participer au classement la note de l'Espagnol obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>					
841	Langue française	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Bouira - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. El Oued - Univ. Khencelia - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Sétif 2 - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 2 - C. Univ. Naama - Univ. Tamanrasset	03,47,58 06,19 09,42,44,26 10 16,33,56,53 17 35 04 05 07,51 12 18,21 23,36 24 39,57 40 41 43 01,49,50 08,52,37 13 14 20,32 27 29 38 48 45 11,54	Priorité 01 : Langues Etrangères  Priorité 02 : Lettres et Philosophie  Priorité 03 : Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Experimentales Gestion et Economie	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</p> <p>Conditions complémentaires: Pour participer au classement la note de français obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>					
842	Langue française	- Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - Univ. Sétif 2 - Univ. Skikda - Univ. Constantine 1 - Univ. Bordj Bou Arréridj - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 2 - C. Univ. Aïn Oussem	26 44 47,58 19 21 25 34 22 31 03							
843	Langue française	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ouargla - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - Univ. Chlef - Univ. Ain Témouchent - C. Univ. Barika	09,15,34 07,51,30,47,55,58 28 36 02,44 48 05							



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieure)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)		
	ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
851	Langue Italienne	- Univ. Blida 2  - Univ. Alger 2  - Univ. Annaba	01,49,50,08,52,09,13,14,15,2,02,22,27,29,31,32,37,38,42,44,45,46,48  02,03,06,10,11,51,54,16,17,26,33,36,35,42,58  04,05,07,51,12,18,19,21,23,2,4,25,28,30,55,34,36,39,57,40,41,43	Bac Langues Etrangères	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u>  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de l'Italien obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
871	Langue Russe	- Univ. Alger 2  - Univ. Oran 2	03,04,05,06,07,51,09,10,11,53,54,12,15,16,17,18,19,21,24,28,33,36,34,35,36,40,41,42,43,47,58  01,49,50,02,08,52,13,14,20,22,23,25,26,27,29,30,55,31,32,37,38,39,57,44,45,46,48	Priorité 01 : Langues Etrangères Lettres et Philosophie  Priorité 02 : Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		
861	Langue Turque	- Univ. Sci. Islamiques EAK	Recrutement national	<u>Priorité 01 :</u> Langues Etrangères Lettres et Philosophie  <u>Priorité 02 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H07	Traduction/interprétariat Arabe/Français/Anglais		-Univ. Alger 2	Recrutement National	Langues Etrangères Lettres et Philosophie	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20</u></p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, les notes obtenues en Langue Arabe et Langue Française ET (Langue Anglaise OU Langue Allemande OU Langue Espagnole) doivent être supérieure ou égale à 12/20.</p> <p>selon la langue choisie</p>
H08			-Univ. Oran1			
H09			-Univ. Constantine 1			
H10			-Univ. Annaba			
H12			-Univ. Batna 2			
H28		Traduction/interprétariat Arabe/Français/Allemand	-Univ. Alger 2			
H29			-Univ. Alger 2			
H30		Traduction/interprétariat Arabe/Français/Espagnole	-Univ. Oran1			



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole supérieures)		
		Formation professionnalisantes (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
911	Sciences Humaines *	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khencelia - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret(+ A. Ksar Challala) - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - Univ. Relizane - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Tipaza	03 06 09, 44, 25 17 04 05, 55 07, 51, 39, 57 12 21 23, 36 24 40 41 08, 52, 37 14, 38 27 29, 32 01, 49, 50, 31 48 11, 54 42	Priorité 01 : - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères  Priorité 02 : - Mathématiques Techniques - Mathématiques Sciences Expérimentales - Gestion et Economie	
912	Sciences Humaines*	- Univ. Adrar - Univ. El Oued - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 2 - Univ. Médéa - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Aïflou - C. Univ. Barika - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef - Univ. Bordj Bou Arreridj - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Naâma	01, 49, 50 39, 57 15, 35 16, 33, 56, 53 26 47, 55 03 05 18, 21 25, 43 28 13, 46 20 22 02, 44 19, 34 32 45		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
913	Sciences Humaines*	- Univ. Sci. Islamiques EAK - Univ. Ouargla - Univ. Khemis Miliana - Univ. Boura - Univ. Sétif 2	25, 43 30, 47, 58 44 10 19		
921	Sciences Humaines - Sciences de l'information et de la communication	- Univ. Alger 3 - Univ. Constantine 3	16, 33, 56 25, 43		

\* Pour les filières des sciences humaines (Archéologie, Bibliothéconomie, Histoire et Sciences de l'information et de la communication), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)		
		ISTA		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
931	Sciences Sociales**	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaia - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Bouira - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tiaret (+ A. Ksar Chellala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Relizane	03 06 09,44,26 17 11,54 42 04 05 07,51, 39,57 12 21 23 24 40 41 10 01,49,50 08,52,37 14,38 20,45 27 29,32,46 48	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> . Gestion et Economie  <b>Priorité 03 :</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques Techniques . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
932	Sciences Sociales**	- Univ. Alger 2 - Univ. El Oued - Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaïa - C. Univ. Aïn Oussem - Univ. Sétif 2 - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. El Tarf - Univ. Ain Temouchent - C. Univ. Maghnia	16,33,56,53 39,57,55 26 44 47,58 03 19 18 25,43 34 36 46 13		
933	Sciences Sociales**	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Chlef - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 2 - C. Univ. Barika - C. Univ. El Bayadh	15, 35 28 30 22 02,44 13 01,49,50, 31 05 32		

\*\* Pour les filières des sciences sociales (Psychologie, Orthophonie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences des Populations, Sociologie et anthropologie), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées. Pour ce qui est de la filière de Philosophie, il s'agit d'une formation conduisant directement à un master.



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)		
	Formation professionnalisantes (FP)						
	IS(A)	Autre (FP)					

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
941	Sciences Islamiques ***	- Univ. Laghouat - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 1 - Univ. El Oued - Univ. M'Sila - Univ. Adrar - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 1	03, 17 09, 15, 16, 26, 35, 42 04, 05, 06, 18, 21, 23, 24, 25, 36, 41, 43 12, 30, 55, 59, 57, 40 07, 51, 19, 28, 34 01, 49, 50, 08, 52, 11, 53, 54, 32, 33, 56, 37 13, 22, 38, 44, 45, 46 02, 14, 20, 27, 29, 31, 45	<u>Priorité 01 :</u> Lettres et Philosophie Langues Etrangères <u>Priorité 02 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
942	Sciences Islamiques ***	- Univ. Bouira - Univ. Ghardaïa	10 47, 56		
943	Sciences Islamiques ***	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	Recrutement National		



\*\*\* Pour les filières des sciences islamiques (Oussoul Eddine, Charia, Langue Arabe et Civilisation Islamique), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées

Licence						Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
R01	Sciences Humaines – Archéologie*	- Archéologie préhistorique. - Conservation et restauration en archéologie. - Archéologie Islamique. - Archéologie antique.	- Univ. Alger 2	Recrutement National	Priorité 01 : Lettres et Philosophie  Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
R02		- Archéologie antique.	- Univ. Guelma		Priorité 02 : Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
R03	Sciences Humaines – Bibliothéconomie**	- Techniques archivistiques - Bibliothèque et centres de documentation	- Univ. Constantine 2			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
R04		- Technologie de l'information et de la documentation	- Univ. Tamanrasset			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

\*L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Archéologie.

\*\*L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Bibliothéconomie.



Licence						Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecole-supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)					
		ISTA	Autre (FP)				

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S14	Sciences humaines et sociales	Sciences de l'information et de la communication	Langues étrangères appliquées à la communication en entreprise	- Univ. Ouargla	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <b>Priorité 02 :</b> . Gestion et Economie <b>Priorité 03 :</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note d'anglais et de français obtenue au baccalauréat doivent être supérieure ou égale à 11/20



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISTA		
			Autre (FP)		

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C40	CP-Journalisme – École Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information - Alger	- École Nationale Supérieure de journalisme et des sciences de l'information - Alger	Recrutement National	Toutes les séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
101	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Souk Ahras - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - C. Univ. El Bayadh - Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. Chlef	03 05 11,53,54,16,33,56 17 15,35 04 05,40 07,51,39,57 12 18,21 41 27,29,48 01,49,50,13,22,31,37,45 08,52,32,45 14,38,20 10 02	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10,5/20
102	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives *	- Univ. Khemis Miliana - Univ. Constantine 2 - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla	09,26,42,44 25,43 19 23,24,36 28,34 30,55,47,58		

\*Les nouveaux bacheliers de la catégorie des sportifs d'élites, en activité et reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ouvrent droit à une inscription dans le domaine des STAPS sans conditions de moyenne minimale de plus l'inscription définitive en STAPS est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de bonne santé du candidat.



		Licence									
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoires (Écoles supérieures)	
				ISTA		Autre (FP)					

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D11	Arts	- Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1	06, 09, 10, 11, 53, 54, 33, 56, 15, 16, 35, 42 03, 17, 26, 28, 30, 44, 47, 58 04, 05, 07, 12, 18, 19, 21, 23, 24, 25, 34, 36, 39, 40, 41, 43, 51, 55, 57 13, 45, 46 08, 52, 14, 20 22, 32 02, 27, 48 29, 36 01, 49, 50, 31, 37	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



Arts

Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)		
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)					
		ISITA	Autre (FP)				
Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription		
121	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Béjaia</li> <li>- Univ. Djelfa</li> <li>- Univ. Tamanrasset</li> <li>- Univ. Batna 1</li> <li>- Univ. Tebessa</li> <li>- Univ. Jijel</li> <li>- Univ. Skikda</li> <li>- Univ. Annaba</li> <li>- Univ. Guelma</li> <li>- Univ. Khénchela</li> <li>- Univ. Souk Ahras</li> <li>- Univ. Adrar</li> <li>- Univ. Bechar</li> <li>- Univ. Tizi Ouzou (+ A. Ksar Challala)</li> <li>- Univ. Sétif</li> <li>- Univ. Mostaganem</li> <li>- Univ. Mascara</li> <li>- Univ. Oran 1</li> <li>- Univ. Tissemsilt</li> <li>- C. Univ. Naâma</li> <li>- Univ. Relizane</li> <li>- C. Univ. Aïtou</li> <li>- C. Univ. Mila</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>06</li> <li>17</li> <li>11, 53, 54</li> <li>05</li> <li>12</li> <li>18</li> <li>21</li> <li>23</li> <li>24</li> <li>40</li> <li>41</li> <li>01, 49, 50</li> <li>08, 52</li> <li>14</li> <li>20</li> <li>27</li> <li>29, 32, 46</li> <li>31</li> <li>38</li> <li>45</li> <li>48</li> <li>03</li> <li>43</li> </ul>	<p><b>Priorité 01 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettres et Philosophie</li> <li>- Langues Etrangères</li> </ul>			
122	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Tizi Ouzou</li> <li>- Univ. Bordj Bou Arreridj</li> <li>- Univ. Blida 2</li> <li>- Univ. Chlef</li> <li>- Univ. Médéa</li> <li>- C. Univ. Tipaza</li> <li>- Univ. Alger 2</li> <li>- Univ. Boumerdes</li> <li>- Univ. Sci Islamiques E.A.K.</li> <li>- Univ. M'Sila</li> <li>- Univ. Ouargla</li> <li>- Univ. Biskra</li> <li>- Univ. Ghardaïa</li> <li>- Univ. El Oued</li> <li>- Univ. Laghouat</li> <li>- Univ. El Tarf</li> <li>- C. Univ. Maghnia</li> <li>- Univ. Bouira</li> <li>- Univ. Sétif 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15</li> <li>34</li> <li>09, 44</li> <li>02</li> <li>26</li> <li>42</li> <li>16, 33, 56</li> <li>35</li> <li>25, 43</li> <li>26</li> <li>30, 55</li> <li>07, 51</li> <li>47, 56</li> <li>39, 57</li> <li>03</li> <li>36</li> <li>13</li> <li>10</li> <li>19</li> </ul>	<p><b>Priorité 02 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Sciences Experimentales</li> <li>- Gestion et Economie</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.		
123	Langue et Littérature Arabes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Univ. Constantine 1</li> <li>- Univ. Oum El Bouaghi</li> <li>- C. Univ. Barika</li> <li>- Univ. Sidi Bel Abbès</li> <li>- Univ. Tlemcen</li> <li>- Univ. Ain Temouchent</li> <li>- Univ. Khemis Miliana</li> <li>- C. Univ. El Bayadh</li> <li>- C. Univ. Tindouf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>19, 25, 43</li> <li>04</li> <li>05</li> <li>22</li> <li>13</li> <li>46</li> <li>44</li> <li>32</li> <li>37, 01</li> </ul>				

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D13	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Bejaia - Univ. Bouira - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 1 - Univ. Tamanrasset	01,49,50,06,13,16,18,19, 22,23,25,31,33,56,42 03,10,14,17,26,28,32, 34,38,44,47,58 02,08,52,09,15,20,27,29, 35,37,45,46,48 04,05,07,51,12,21,24,30, 55,36,39,57,40,41,43 11,53,54	<b>Priorité 01 :</b> Lettres et Philosophie Langues Etrangères  <b>Priorité 02 :</b> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)
	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaante (FP)		ISTA		
				Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
143	Gestion des Techniques Urbaines	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Biskra - Univ. Constantine 3 - Univ. M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Laghouat	04,05,12,18,21,24,36,40, 41,43 07,51,30,55,33,56,39,57 05,08,52,11,53,54,15,23,25, 42,46,48 01,49,50,09,10,15, 19,26,28,34,35,37 02,13,14,20,22,27,29, 31,32,38,44,45 03, 17, 47,58	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u>  Conditions complémentaires. Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
144	Urbanisme	- Univ. M'Sila	07,10,14,17,19,28,28,34		



		Licence									
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classes préparatoires (Écoles supérieures)	
				ISTA		Autre (FP)					

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
G01	Urbanisme	- Urbanisme	- Univ. Constantine 3	Recrutement National	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	La classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
G02	Métiers de la ville	- Conduite opérationnelle de projets				Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20



Licence									
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)				Master à cursus intégré de licence (MCIL)		Classe préparatoire (Ecole supérieure)	
		ISTA	Autre (FP)						

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T15	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Métiers de la ville	Géomètre Topographe	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	Recrutement national	<u>Priorité 01 :</u> Mathématiques Techniques Mathématiques <u>Priorité 02 :</u> Sciences Expérimentales	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u> 

Filière à recrutement local ou régional (FRL/RER)		Filière à recrutement national (FRN)		Formation professionnalisante (FP)		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	
ISTA	Autre (FP)						
Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S31	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Gestion des techniques urbaines	Génie urbain	- Univ. Batna 1	Recrutement national	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> </ul>	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p>
S32			Génie urbain	- Univ. Djelf			
S33			Gestion des villes				
S34		Métiers de la ville	Conduite opérationnelle de projets	- Univ. Batna 1			
S35				- Univ. Guelma			
S36			Conduite opérationnelle de projets de construction	- Univ. Biskra		<b>Priorité 01 :</b> Sciences expérimentales . Mathématiques	
S37		Gestion des techniques urbaines	Gestion des déchets urbains	- Univ. Oum El Bouaghi		<b>Priorité 02 :</b> Techniques Mathématiques	



		Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisaantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H13	Architecture	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - USTO	03, 17, 47, 58 06 09, 11, 53, 54, 16, 26, 42, 44 04 05 07, 51, 30, 55, 33, 56, 39, 57 18 21, 23, 36 24, 41 01, 49, 50, 08, 53, 32, 37, 45 13, 46 27, 48 14, 20, 22, 29, 31, 38	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée doit être supérieure ou égale à 13/20
H14	Architecture	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 3 - Univ. Tebessa - Univ. Chlef	10, 15, 35 16 06, 19, 28, 34 25, 43 12, 40, 41 02		
H31	Métiers de la Ville	- Univ. Laghouat	Recrutement national		Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.



Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)	ISTA		
			Autre (FP)		

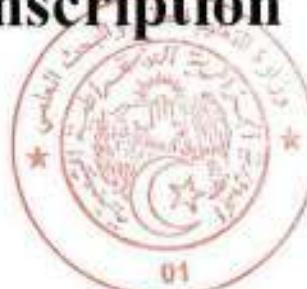
Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E31	CP-Sp - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme Alger	- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme – Alger	Recrutement National	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 15/20



## ANNEXE 02

### Écoles Normales Supérieures

#### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## I. FILIERES DE FORMATION

Codes	Filières
<u>400</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Arabe (P.E.P.)</u>
<u>401</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Français (P.E.P.)</u>
<u>402</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Langue Amazighe (P.E.P.)</u>
<u>403</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue et Littérature Arabes (P.E.M.)</u>
<u>404</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Française (P.E.M.)</u>
<u>405</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Anglaise (P.E.M.)</u>
<u>406</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Histoire - Géographie (P.E.M.)</u>
<u>407</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Musique (P.E.M.)</u>
<u>423</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Informatique (P.E.M.)</u>
<u>408</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Naturelles (P.E.M.)</u>
<u>409</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Exactes (P.E.M.)</u>
<u>410</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue et Littérature Arabes (P.E.S.)</u>
<u>411</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Française (P.E.S.)</u>
<u>412</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Anglaise (P.E.S.)</u>
<u>413</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Histoire – Géographie (P.E.S.)</u>
<u>414</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Musique (P.E.S.)</u>
<u>415</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Naturelles (P.E.S.)</u>
<u>416</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Exactes (P.E.S.)</u>
<u>417</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie mécanique (P.E.S.)</u>
<u>418</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie civil (P.E.S.)</u>
<u>419</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie électrique (P.E.S.)</u>
<u>420</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie des procédés (P.E.S.)</u>
<u>421</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Philosophie (P.E.S.)</u>
<u>422</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Informatique (P.E.S.)</u>



## POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
400	Arabe (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 09,10,11,53,54,15,16,33,56,35,42,44 07,51,28,34 04,05,06,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 30,55,39,57,47,58 01,49,50,08,52,32,37,45 02,27,29,38,48 13,20,22,31,46	<u>Priorité 01</u> Sciences Expérimentales Mathématiques  <u>Priorité 02</u> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères . Techniques Mathématiques - Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20 Le choix de la filière est conditionné par les notes obtenues au baccalauréat qui doivent être supérieure ou égale à 13/20 dans les matières : Langue Arabe et Mathématiques
401	Français (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,47,58 09,10,11,53,54,15,16,26,33,56,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,51, 28,34 30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,46,38,48 06, 18, 19	<u>Priorité 01</u> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <u>Priorité 02</u> Sciences Expérimentales Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par la note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
402	Langue Amazighe(*) (P.E.P.)	- E.N.S. Bouzareah	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
403	Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda	02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,27,29,31,33,56,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,47,58 05,08,19,40 30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41,43 07,51,28,34	<u>Priorité 01</u> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <u>Priorité 02</u> Sciences Expérimentales Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

## POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
404	Langue Française(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif - E.N.S. Bou Saâda	03,14,17,26 09,10,11,53,54,15,16,33,55,35,42,44 04,05,12,21,23,24 25,36,40,41,43 30,55,39,57,47,58 01,49,50,02,08,52,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48 06, 18, 19 07,51, 28, 34	Priorité 01 Langues Etrangères Lettres et Philosophie  Priorité 02 Sciences Expérimentales Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20.  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
405	Langue Anglaise(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Sétif	01,49,50,02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,27,29,31,33,55,36,37,38,42,44,45,46,48 03,14,17,26,28,32,47,58 04,05,08,52,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,51,30,55,39,57 06, 18, 19, 34		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20.  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.



## POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Cod e	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
406	Histoire-Géographie(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,49,50,02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33-36,35,37,38,42,44,45,46,48 05,06,07,51,08,52,19,30,55,34,39,57,40 04, 12,18, 21,23, 24,25,36,41,43 03, 14,17,28,32, 47-58	<b>Priorité 01</b> Lettres et Philosophie Langues Etrangères <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en histoire géographie
407	Musique (**)(***) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
423	Informatique (P.E.M)	- E.N.S. Kouba - E.N.S. Constantine - E.N.S.E.T Skikda	01,49,50,02,03,08-52,09,10,11,53,54,13,14,15,16,17,20,22-26,27,28,29,31,32,47-58,33,56,35,37,38,42-44,45-46-48 04-05,06,07,51,18-19,25,30,55,34,40,41,43 12,21,23,24,36,39,57	<b>Priorité 01</b> Mathématiques <b>Priorité 02</b> . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne entre les notes de Mathématiques et de physique doit être supérieure ou égale à 13/20

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

(\*\*) Le candidat doit avoir des prédispositions musicales et artistiques.



## POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
408	Sciences Naturelles <sup>(*)</sup> (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32 01,49,50,02,06,08,52,09, ,10,11,53,54,13,15,16,2 0,22,27,29,31,33,50,35, 37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,35,41 04,05,19,25,34,40,43 07,51,30,55,39,57,47,58	. Sciences Expérimentales . Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématiques ; (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
409	Sciences Exactes <sup>(*)</sup> (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 02,06,09,10,11,53,54,15 ,16,33,56,35,38,42,44, 12,21,23,24,35,41 04,05,18,25,40,43 07,51,28,34 30,55,39,57,47,58 01,49,50,08,52,32,37,45 13,20,22,27,29,31,46,48 19	<u>Priorité 01:</u> . Mathématiques . Techniques Mathématiques  <u>Priorité 02:</u> . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
410	Langue et Littérature Arabes <sup>(*)</sup> (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda -E.N.S. Mostaganem	02,09,10,11,53,54,13,15 ,16,33,56,35,42,44 03,14,17,26,47,58 05,06,19,34,40 07,51,30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 28 20,22,27,29,31,38,46,48	<u>Priorité 01</u> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères  <u>Priorité 02</u> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée

## POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
411	Langue Française <sup>(*)</sup> (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 09,10,11,53,54,15,16,33,56,35, 42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,4 1,43 07,51,28,34 30,55,39,57,47,58 02,27,29,32,38,48 01,49,50,02,06,52,13,20,22,31,37, 45,46 06, 18, 19	<u>Priorité 01</u> Lettres et Philosophie Langues Etrangères  <u>Priorité 02</u> Sciences	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
412	Langue Anglaise <sup>(*)</sup> (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47,58 09,10,11,53,54,15,16,33,56,35, 42,44 04,05,12,21,23,24,25, 36,40,41,43 07,51,30,55,38,57 01,49,50,02,06,52,13,20,22,27,2 9,31,32,37,38,45,46,48 06, 18, 19, 28, 34	Expérimentales Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise
413	Histoire Géographie <sup>(*)</sup> (P.E.S)	- E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,49,50,02,09,10, 11,53,54,13,15,16,20,22,26, 27,29,31,33,56,35,37, 38,42,44,45,46,48 05,06,07,51,08,52,19,30,55, 34,39,57,40 04, 12, 18, 21, 23, 24, 25, 36, 41, 43 03, 14, 17, 28, 32, 47, 58	<u>Priorité 01</u> Lettres et Philosophie Langues Etrangères  <u>Priorité 02</u> Sciences Expérimentales Mathématiques Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Histoire – Géographie
421	Philosophie <sup>(*)</sup> (P.E.S)	- E.N.S. Bouzareah - E.N.S. Constantine	01,49,50,02,09,10, 11,53,54,13,15,16,20,22,26, 27,29,31,33,56,35,37, 38,42,44,45,46,48,03, 14,17,28,32,47,58 04, 12, 18, 21, 23, 24, 25, 36, 41, 43,05,06,07,51,08,52,19,30,55, 34,39,57,40	Lettres et Philosophie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Condition complémentaire : la note de philosophie obtenu au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

## POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
414	Musique <sup>(*)</sup> (P.E.S)	E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
415	Sciences Naturelles <sup>(*)</sup> (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32,47,58 01,49,50,02,08,08,52,09, 10,11,53,54,13,15,16,20, 22,27,29,31,33,56,35,37, 38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,51,30,55,39,57	Sciences Expérimentales Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
416	Sciences Exactes <sup>(*)</sup> (P.E.S.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47,58 06,09,10,11,53,54,15, 16,33,56,35,42,44 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07,51,28,34 30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31, 38,46,48 19	Priorité 01: Mathématiques Techniques Mathématiques  Priorité 02: Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20  Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.

Concernant la filière musique le candidat doit jouir d'aptitudes musicales et artistiques.



## POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

417	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Mécanique				Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.  Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale 14/20
418	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Civil	- E.N.S.E.T. Skikda			Conditions complémentaires pour le BAC Technique Mathématiques Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 dans l'épreuve de l'option choisie
419	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Électrique		Recrutement National	<u>Priorité 01:</u> Mathématiques Techniques Mathématiques  <u>Priorité 02:</u> Sciences Expérimentales	Conditions complémentaires pour les BAC Math et Sci Exp : Pour participer au classement, la note de Mathématiques ou de physique doit être supérieure ou égale à 13/20
420	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie des Procédés				Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20
422	Informatique (P.E.S.)	- E.N.S. Kouba			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en Mathématiques doit être supérieure ou égale à 12/20

(\*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure cité à la section 1.1 ci-dessus.



## ANNEXE 03

### Filières de formation en Sciences Médicales

### Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



## FILIERES DE FORMATION

Code	Filières
<u>700</u>	<u>Médecine</u>
<u>701</u>	<u>Pharmacie</u>
<u>702</u>	<u>Médecine dentaire</u>



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
700	<b>Médecine (*)</b>	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1  - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Ouargla  - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 1	03,17,47,58 06 09,16,26,42,44 10,15,16,35 11,53,54,16  04,05,07,51,12,40 19,28,34, 21,23,24,36,41 18,25,43 30,55,33,56,39,57  01,49,50,08,52,37 13,45,46 14,20,22,29,32 27 02,31,38,48	<b>Priorité 01:</b> Sciences Expérimentales	
701	<b>Pharmacie(*)</b>	- Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1  - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3  - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 1	03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,53,54,16,33,56,47,58  05,07,51,30,55,39,57,40 06,19,28,34,43 21,23,24,36,41 04,12,18,25  01,49,50,08,52,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48	<b>Priorité 02:</b> Mathématiques  <b>Priorité 03:</b> Techniques Mathématiques	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 15,00/20</u>
702	<b>Médecine dentaire (*)</b>	- Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1  - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba  - Univ. Constantine 3  - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Oran 1	03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,53,54,16,33,56,47,58  05,06,07,51,19,28,34 23,24,30,55,36,39,57, 40,41 04,12,18,21,25,43  01,49,50,08,52,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48		

(\*) Pour assurer une meilleure répartition des nouveaux bacheliers, certains rattachements de circonscriptions géographiques peuvent être modifiés.



## ANNEXE 04

### Sciences vétérinaires

#### Formations en Sciences vétérinaires

**Points de formation  
et conditions pédagogiques d'inscription**



## Formations en Sciences vétérinaires

Universités, École Nationale Supérieure et Instituts	Codes
<u>École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger</u>	<u>EC1</u>
<u>Institut Vétérinaire de Constantine 1</u>	<u>EC2</u>
<u>Institut Vétérinaire de Batna 1</u>	<u>EC3</u>
<u>Institut Vétérinaire de Tiaret</u>	<u>EC4</u>
<u>Universités Blida 1, El Tarf, Souk ahras</u>	<u>703</u>



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
EC1	Sciences Vétérinaires	École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	Recrutement National	<b>Priorité 01 :</b> Sciences Expérimentales <b>Priorité 02 :</b> Mathématiques <b>Priorité 03 :</b> Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20
EC2		Institut Vétérinaire – Univ. Constantine 1			
EC3		Institut vétérinaire – Univ. Batna 1			
EC4		Institut Vétérinaire – Univ. Tiaret			
703		Institut vétérinaire- Blida 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12.50/20
		Institut vétérinaire- El Tarf			
		Institut vétérinaire- Souk Ahras			
			01, 49, 50, 02, 03, 06, 08, 52, 09, 10, 11, 53, 54, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 22, 26, 27, 29, 31, 32, 33, 56, 35, 37, 38, 42, 44, 45, 46, 48		
			18, 19, 21, 23, 24, 25, 34, 36, 43		
			04, 05, 07, 51, 12, 28, 30, 55, 39, 57, 40, 41, 47, 58		



# ANNEXE 05

## Code des Wilayas

**Région Ouest**

Wilayas	Code
ADRAR	01
CHLEF	02
BECHAR	08
TLEMCEN	13
TIARET	14
SAIDA	20
SIDI BELABBES	22
MOSTAGANEM	27
MASCARA	29
ORAN	31
EL BAYADH	32
TINDOUF	37
TISSEMSILT	38
NAAMA	45
AIN TEMOUCHENT	46
RELIZANE	48
TIMIMOUNE	49
BORDJ BADJI MOKHTAR	50
BENI ABBES	52

**Région Centre**

Wilayas	Code
LAGHOUAT	03
BÉJAÏA	06
BLIDA	09
BOUIRA	10
TAMANRASSET	11
TIZI OUZOU	15
ALGER	16
DJELFA	17
MEDEA	26
ILLIZI	33
BOUMERDES	35
TIPAZA	42
AIN DEFLA	44
GHARDAIA	47
IN SALAH	53
IN GUEZZAM	54
DJANET	56
EL MENIAA	58

**Région Est**

Wilayas	Code
OUM EL BOUAGHI	04
BATNA	05
BISKRA	07
TEBESSA	12
JIJEL	18
SETIF	19
SKIKDA	21
ANNABA	23
GUELMA	24
CONSTANTINE	25
M'SILA	28
OUARGLA	30
BORDJ BOU ARRERIDJ	34
EL TARF	36
EL OUED	39
KHENCHELA	40
SOUK AHRAS	41
MILA	43
OULED DJELLAL	51
TOUGOURT	55
EL M'GHAIER	57



## ANNEXE 06

**Réseau  
des Établissements de l'Enseignement  
Supérieur**



**Liste des Établissements de l'Enseignement Supérieur par Wilaya (W)**  
**53 Universités + l'Université de la Formation Continue**

W01 - Université d'Adrar  
 W02 - Université de Chlef  
 W03 - Université de Laghouat  
 W04 - Université d'Oum El Bouaghi  
 W05 - Université de Batna 1  
 W05 - Université de Batna 2  
 W06 - Université de Bejaia  
 W07 - Université de Biskra  
 W08 - Université de Béchar  
 W09 - Université de Blida 1  
 W09 - Université de Blida 2  
 W10 - Université de Béjaïa  
 W11 - Université de Tamanrasset  
 - Université de Tebessa  
 W13 - Université de Tlemcen  
 W14 - Université de Tizi Ouzou  
 W15 - Université de Tizi Ouzou  
 W16 - Université d'Alger 1  
 W16 - Université d'Alger 2  
 W16 - Université d'Alger 3  
 W16 - USTHB  
 W17 - Université de Djelfa  
 W18 - Université de Jijel  
 W19 - Université de Sétif 1  
 W19 - Université de Sétif 2  
 W20 - Université de Sidi Bel Abbès  
 W21 - Université de Skikda

W22 - Université de Sidi Bel Abbès  
 W23 - Université de Annaba  
 W24 - Université de Guelma  
 W25 - Université de Constantine 1  
 W25 - Université de Constantine 2  
 W25 - Université de Constantine 3  
 W25 - Université des Sciences Islamiques EAK  
 W26 - Université de Medea  
 W27 - Université de Mostaganem  
 W28 - Université de M'Sila  
 W29 - Université de Mascara  
 W30 - Université de Ouargla  
 W31 - Université d'Oran 1  
 W31 - Université d'Oran 2  
 W31 - USTO  
 W34 - Université de Bordj Bou Arreridj  
 W35 - Université de Boumerdes  
 W36 - Université d'El Tarf  
 W38 - Université de Tissemsilt  
 W39 - Université d'El Oued  
 W40 - Université de Khencelia  
 W41 - Université de Souk Ahras  
 W44 - Université de Khemis Miliana  
 W48 - Université de Aïn Témouchent  
 W47 - Université de Ghardaïa  
 W48 - Université de Relizane  
 + Université de la formation continue (UFC) (toutes les wilayates)

**89 Centres Universitaires**

W03 - Centre Universitaire d'Alger  
 W05 - Centre Universitaire de Barika  
 W13 - Centre Universitaire de Magnan  
 W32 - Centre Universitaire d'El Bayadh  
 W33 - Centre Universitaire d'Illizi

W37 - Centre Universitaire de Tinduf  
 W42 - Centre Universitaire de Tipaza  
 W43 - Centre Universitaire de Mila  
 W45 - Centre Universitaire de Nalima

**48 Écoles****37 Écoles Supérieures**

W05 - Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable - Batna  
 W06 - Ecole Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia  
 W09 - Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida  
 W13 - Ecole Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen  
 W13 - Ecole Supérieure de Management de Tlemcen  
 W16 - Ecole Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger  
 W16 - Ecole Nationale Polytechnique d'Alger  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure Agronomique  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure en Informatique d'Alger  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Sciences Politiques  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Technologie  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire  
 W16 - Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme  
 W16 - Ecole Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger

W16 - Ecole Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle  
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Mathématiques  
 W22 - Ecole Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbès  
 W23 - Ecole Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba  
 W23 - Ecole Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie  
 W23 - Ecole Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba  
 W25 - Ecole Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine  
 W25 - Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine  
 W25 - Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine  
 W27 - Ecole Supérieure Agronomique de Mostaganem  
 W31 - Ecole Supérieure d'Economie d'Oran  
 W31 - Ecole Nationale Polytechnique d'Oran  
 W31 - Ecole Supérieure en Génie électrique et Energétique d'Oran  
 W31 - Ecole Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran  
 W40 - Ecole Nationale Supérieure des Forêts - Khencelia  
 W42 - Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Kolea  
 W42 - Ecole Nationale Supérieure de Management de Kolea  
 W42 - Ecole Nationale Supérieure en Statistique et en Économie Appliquée de Kolea  
 W42 - Ecole Supérieure de Commerce de Kolea  
 W42 - Ecole Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique de Kolea

**11 Écoles Normales Supérieures :**

W03 - Ecole Normale Supérieure de Laghouat  
 W08 - Ecole Normale Supérieure de Bechar  
 W16 - Ecole Normale Supérieure de Bouzareah  
 W16 - Ecole Normale Supérieure de Kouba  
 W19 - Ecole Normale Supérieure de Seïf  
 W21 - Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Skikda

W25 - Ecole Normale Supérieure de Constantine  
 W27 - Ecole Normale Supérieure de Mostaganem  
 W28 - Ecole Normale Supérieure de Bou-Saada  
 W30 - Ecole Normale Supérieure de Ouargla  
 W31 - Ecole Normale Supérieure d'Oran

**02 Annexes**

W14 - Annexe de Smigher (U. Tiaret)

W14 - Annexe de Ksar Chellala (U. Tizi Ouzou)



## ANNEXE 07

### Tutelle Pédagogique

Etablissements  
de Formation Supérieure relevant d'autres  
Départements Ministériels



Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

**Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière**

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
W1	1. Tlemcen 043.41.55.42 <a href="mailto:infssfzouzou@inpfp.dz">infssfzouzou@inpfp.dz</a>  2. Tizi-Ouzou 026.11.02.07 <a href="mailto:infssfzouzou@inpfp.dz">infssfzouzou@inpfp.dz</a>  3. Annaba 038.42.66.54 <a href="mailto:infssfannaba@inpfp.dz">infssfannaba@inpfp.dz</a>	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières	1. Sage-femme de Santé Publique (Remarque : formation dédiée aux bachelierres)	-Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X1	1. Alger 2. Constantine 3. Oran Haf Esselem	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Rééducation et réadaptation	2. Diététicien de santé publique	-Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X2	1. Alger 2. Sidi Bel Abbès	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Rééducation et réadaptation	3. Ergothérapeute de santé publique	-Sciences Expérimentales - Mathématiques	



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels****au titre de l'année universitaire 2021-2022****Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière**

<b>Code</b>	<b>Etablissements de Formation</b>	<b>Domaine de Formation</b>	<b>Filière de formation</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Séries de Baccalauréat</b>	<b>Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement</b>
X3	<p><b>1. Adrar</b> 049.36.41.78 <a href="mailto:infspmadrar@inpfp.dz">infspmadrar@inpfp.dz</a></p> <p><b>2. Batna</b> 033.30.83.02 <a href="mailto:infspmbatna@inpfp.dz">infspmbatna@inpfp.dz</a></p> <p><b>3. Bejaia</b> 034.84.36.26 <a href="mailto:infspmbejaia@inpfp.dz">infspmbejaia@inpfp.dz</a></p> <p><b>4. Biskra</b> 033.54.46.69 <a href="mailto:infspmbiskra@inpfp.dz">infspmbiskra@inpfp.dz</a></p> <p><b>5. Béchar</b> 049.23.83.25 <a href="mailto:infspmbechar@inpfp.dz">infspmbechar@inpfp.dz</a></p> <p><b>6. Blida</b> 025.42.02.56 <a href="mailto:infspmblida@inpfp.dz">infspmblida@inpfp.dz</a></p> <p><b>7. Bouira</b> 026.75.66.19 <a href="mailto:infspmsour@inpfp.dz">infspmsour@inpfp.dz</a></p> <p><b>8. Tébessa</b> 037.56.32.05 <a href="mailto:infspmtebessa@inpfp.dz">infspmtebessa@inpfp.dz</a></p> <p><b>9. Tiaret</b> 046.20.79.87 <a href="mailto:infspmtiaret@inpfp.dz">infspmtiaret@inpfp.dz</a></p> <p><b>10. Alger</b> 021.77.58.22 <a href="mailto:infspmalger@inpfp.dz">infspmalger@inpfp.dz</a></p> <p><b>11. Jijel</b> 034.47.21.16 <a href="mailto:infspmjijel@inpfp.dz">infspmjijel@inpfp.dz</a></p> <p><b>12. Sétif</b> 036.61.34.49 <a href="mailto:infspmsetif@inpfp.dz">infspmsetif@inpfp.dz</a></p> <p><b>13. Saida</b> 048.38.20.08 <a href="mailto:infspmsaida@inpfp.dz">infspmsaida@inpfp.dz</a></p> <p><b>14. Skikda</b> 038.74.72.36 <a href="mailto:infspmskikda@inpfp.dz">infspmskikda@inpfp.dz</a></p> <p>Sidi Bel Abbes 048.74.58.31 <a href="mailto:infspmsidibelabbes@inpfp.dz">infspmsidibelabbes@inpfp.dz</a></p> <p><b>15. Constantine</b> 031.69.34.55 <a href="mailto:infspmconstantine@inpfp.dz">infspmconstantine@inpfp.dz</a></p>	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ soins	<b>4. Infirmier de santé publique</b>	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels****au titre de l'année universitaire 2021-2022****Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière**

<b>Code</b>	<b>Etablissements de Formation</b>	<b>Domaine de Formation</b>	<b>Filière de formation</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Séries de Baccalauréat</b>	<b>Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement</b>
X3 (suite)	<p><b>16. Médéa</b> 025.79.35.68 <a href="mailto:infspmmedea@inpfp.dz">infspmmedea@inpfp.dz</a></p> <p><b>17. Mostaganem</b> 045.20.11.60 <a href="mailto:infspmmmostaganem@inpfp.dz">infspmmmostaganem@inpfp.dz</a></p> <p><b>18. M'sila</b> 035.33.85.40 <a href="mailto:infspmmzila@inpfp.dz">infspmmzila@inpfp.dz</a></p> <p><b>19. Mascara</b> 045.73.71.74 <a href="mailto:infspmmascra@inpfp.dz">infspmmascra@inpfp.dz</a></p> <p><b>20. Ouargla</b> 029.70.44.90 <a href="mailto:infspmouargla@inpfp.dz">infspmouargla@inpfp.dz</a></p> <p><b>21. Oran GueabiDjedia</b> 041.33.39.58 <a href="mailto:infspmoran2@inpfp.dz">infspmoran2@inpfp.dz</a></p> <p><b>22. Ain Defla</b> 027.55.91.60 <a href="mailto:infspmaindefla@inpfp.dz">infspmaindefla@inpfp.dz</a></p>	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ soins	<b>4. Infirmier de santé publique</b>	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X4	<p>1. Adrar</p> <p>2. Batna</p> <p>3. Bejaia</p> <p>4. Biskra</p> <p>5. Béchar</p> <p>6. Blida</p> <p>7. Bouira</p> <p>8. Tébessa</p> <p>9. Tiaret</p> <p>10. Alger</p> <p>11. Sétif</p> <p>12. Saida</p> <p>13. Skikda</p> <p>14. Sidi Bel Abbes</p> <p>15. Constantine</p> <p>16. Médéa</p> <p>17. Mostaganem</p> <p>18. M'sila</p> <p>19. Mascara</p> <p>20. Ouargla</p> <p>21. Oran Hai Salam</p> <p>22. Ain Defla</p>	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médicto technique	<b>5. Manipulateur en imagerie médicale de santé publique</b>	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	

**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels****au titre de l'année universitaire 2021-2022****Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière**

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X5	1. Alger 2. Sétif 3. Sidi Bel Abbes 4. Constantine 5. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Rééducation et réadaptation	6. Kinésithérapeutes de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X6	1. Batna 2. Tiaret 3. Mostaganem 4. Ouargla 5. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	7. Hygiéniste de Santé Publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X7	1. Batna 2. Constantine 3. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	8. Préparateur en Pharmacie de Santé Publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X8	1. Adrar 2. Béjaïa 3. Biskra 4. Béchar 5. Jijel 6. Sétif 7. Saida 8. Skikda 9. Mostaganem 10. M'sila 11. Ouargla 12. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico-sociale	9. Assistant Social de Santé Publique	- Lettres et Langues Etrangères - Lettres et Philosophie	
X9	1. Alger	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Rééducation et réadaptation	10. Opticien Lunetier de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X10				11. Psychomotricien de santé publique		
X11				12. Appareilleurs orthopédistes de santé publique		
X12				13. Orthoptiste de santé publique		
X13	1. Blida 2. Alger 3. Skikda 4. Oran (Hai Salam)	Sciences Infirmières	14. Laborantin de santé publique	01	01	01



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels****au titre de l'année universitaire 2021-2022****Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial**

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. Ecole Nationale Supérieure du Tourisme d'Alger (ENST). Alger  web : <a href="http://www.enst-algerie.dz">www.enst-algerie.dz</a>	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Science de Gestion	- Gestion des agences de tourisme et de voyage - Management du développement durable du tourisme - Gestion de l'hébergement - Gestion de restauration	- Gestion et Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat.  Pour participer au classement il faut :  - Réussir à un concours sur épreuves écrites, - Réussir à un test oral.

**Ministère de la Poste et des Télécommunications**

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication. Oran  web : <a href="http://www.inptic.dz">http://www.inptic.dz</a>  Tél : 041.51.87.03  Fax : 041.51.87.01	Sciences et Technologie	Télécommunications	- Systèmes de Télécoms - Télécoms et Réseaux IP - Télécoms et Technologies Numérique	Priorité 01 - Mathématiques - Techniques Mathématiques Option : Génie Electrique  Priorité 02 - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne : (Bac+ Maths+ Physique)/3. Pour participer au classement, il faut avoir :  - une moyenne au baccalauréat supérieure ou égale à 14/20 :  - Moyenne du BAC ≥ 14/20 - Note de mathématiques ≥ 16/20, - Note de sciences physiques ≥ 16/20, - Entretien oral.
2. Institut National de la Poste et des TIC (INPTIC)  Route de LARBA, 16220, Les Eucalyptus. Alger  Web : <a href="http://www.inptic.edu.dz">www.inptic.edu.dz</a>  Tél : 0238904 37/38  Fax : 023 89 04 44	Sciences et Technologie	Technologies de l'information et de la communication et Numérique	Systemes de Télécommunications et Réseaux	- Mathématiques - Techniques Mathématiques (Option : Génie Electrique) - Sciences Expérimentales	Moyenne de classement : [(Moyenne baccalauréat*2) + (note mathématiques) + (note de sciences physiques)]/4  - Moyenne du BAC ≥ 14/20 - Note de mathématiques ≥ 16/20, - Note de sciences physiques ≥ 16/20, - Entretien oral.



Ministère de la Culture et des Arts



Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS) Alger.	Art du spectacle		- Art de l'acteur - Critique Théâtrale - Scénographie	Toutes séries du Bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut :
Adresse : 02, Rue Larbi Tebessi. Bord El Kiffun, Alger. web : www.isma.s.dz e-mail : ismas-dz@outlook.fr	Arts	Arts Visuels	- Prise de vue - Prise de son	- Sciences Expérimentales - Mathématiques Techniques Mathématiques (Génie Electrique)	- Réussir à un concours d'accès en première année de licence. - Ne pas dépasser l'âge de 30 années le jour de l'examen
02. Ecole Supérieure des Beaux-Arts (ESBA), Alger. web : www.esba.dz	Arts	Arts visuels	-Arts plastiques / Volume matière -Arts plastiques / Expression picturale - Design / Espace - Design / Image – média	Toutes séries de bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. pour participer au classement il faut réussir à un concours d'accès en première année de Master (MCIL)*
1. Ministère de la Culture et des Arts 03. Institut National Supérieur de Musique Alger.  Rue du 1 <sup>er</sup> novembre, Alger web : contact@ismn-dz.com	Arts	Musique	Musicologie Toutes séries du Bac	Instruments et Chan	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac. Pour participer au classement il faut : - Réussir à un concours d'accès en première année de licence. - Ne pas être âgé de plus de 30 ans le jour de l'examen

- (1) L'institut assure également des formations de master.  
(2) L'école assure un MCIU.

**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels**

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
101 Ecole Supérieure en Sciences de Technologies du Sport Daly-Ibrarim. Alger	Entrainement Sportif d'Elite	STAPS	Entrainement Sportif d'Elite	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac.</p> <p>Pour participer au classement il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une moyenne générale obtenue ou BAC supérieure ou égale 13/20</li> <li>- Réussir à une épreuve écrite de langue anglaise et ou langue française</li> <li>- Réussir à des épreuves pratiques avec libre choix du candidat</li> <li>- Réussir à un test oral</li> </ul>
	Administration et Gestion du Sport	Gestion des Infrastructures du Sport	Gestion des Infrastructures du Sport	- Gestion Economie - Sciences Expérimentales - Technique Mathématiques	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac.</p> <p>Pour participer au classement il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une moyenne générale obtenue ou BAC supérieure ou égale 13/20</li> <li>- Réussir à une épreuve écrite de langue anglaise et ou langue française</li> <li>- Réussir à une épreuve écrite de culture générale</li> <li>- Réussir à un test oral</li> </ul>



## ANNEXE 08

**Réseau  
des établissements privés  
de formation supérieure agréés  
par le MESRS**



**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure**

**au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
01	<b>Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHR)</b> Route Nationale n° 11, Ain-Benian Alger e-mail : <a href="mailto:academie@eshra.dz">academie@eshra.dz</a>	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Gestion Hôtelière et Restauration	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques -Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Bac + un entretien oral + un concours écrit en Langues Française et anglaise et en Maths
02	<b>Institut Supérieur des Langues Etrangères</b> Adresse : 92, Rue de la Palestine Blida 90000 <a href="http://www.institut-en-blida.com">www.institut-en-blida.com</a> Tél : 0555.02.95.11/14 02 01 0215 27 63 79	Lettres et langues étrangères	Langue anglaise	1. Didactique 2. Littérature	1. Didactique 2. Littérature	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac. De plus la note de langue soutenue obtenue au baccalaureat doit être supérieure ou égale à 10/20



03	<b>Institut de Management d'Alger (IMA).</b> Adresse : Coopérative El Amel Lotissement n° 02,Saïd Hamdine, Alger <a href="http://www.ima-univ.com">www.ima-univ.com</a> <a href="mailto:contact@ima-univ.com">contact@ima-univ.com</a> Tel : 0560 06 12 91 0560 06 48 45 ou 0560 06 48 46	Lettres et langues étrangères	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	<b>Marketing</b> <b>Management</b> <b>C'omptabilité et finances</b> <b>Informatique de gestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion Economie</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au du Bac
04	<b>Institut de Formation d'Assurances et de Gestion (IFAG).</b> Adresse : 11, Chemin Doudou Mokhtar Ben -Aknoun Alger <a href="http://www.ifag.edu.dz">Site web : www.ifag.edu.dz</a> <a href="mailto:info@ifag.edu.dz">e-mail : info@ifag.edu.dz</a> <a href="http://www.scolarite@ifag.edu.dz">web : www.scolarite@ifag.edu.dz</a> Tel : 023.38.15.48.49/53 0561.609.169 ou 0561.609.151	Langues étrangères	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences commerciales	<b>Action commerciale</b> <b>Logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion Economie</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> </ul>	 Test de niveau en langue anglaise
05	<b>Institut de Management (INSIM SUP).</b> Adresse : 02 et 03, Rue Petite Provence, Hydri, Alger <a href="http://www.insimsup.dz">Site web : www.insimsup.dz</a> <a href="mailto:info@insimsup.dz">info@insimsup.dz</a> Tel : 0553.56.63.60 ou 0558.49.11.66	Langues étrangères	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences financières	<b>Sciences de gestion</b> <b>Management</b> <b>Informatic de gestion</b> <b>Economie financière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion Economie</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Techniques Mathématiques</li> <li>- Sciences Expérimentales</li> </ul>	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat

**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure  
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement conditions pédagogique complémentaires de classement
06	<b>Ecole de Management .de Tizi-Ouzou, (EMTO)</b> <b>Adresse : ZHU Sud, Quartier B n° 03.</b> Nouvelle Ville. Tizi-Ouzou. Tel/Fax : 026. 11.44.00 026. 18.28.28 026. 18.27.27 026. 18.19.19 Email : contact@emto-univ.com Site web : www.emto-univ.com	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion Sciences commerciales Sciences financières et comptabilités	Management des affaires Management commercial Finance et banque Comptabilité et Audit	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat
07	<b>Ecole de Formation en Techniques de Gestion (E.F.T.G).</b>  <b>Adresse : Lot ZOUAOUI Mohamed, Cité Ain-Allah n° 04 Dely-Brahim, Alger</b> Web : <a href="http://www.eftg-sup@eftg-dz.com">www.eftg-sup@eftg-dz.com</a> Tél : 023.30.92.51/54	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion Sciences commerciales Sciences financières	Management des hôtels et du tourisme Commerce international Comptabilité et finances	- Gestion économique - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac



**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure**

**au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
08	Institut d'Optométrie (I.O)				- Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac
09	Ecole de Management d'Alger (E.M.d.A.)	Sciences économiques, de gestion	Management	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat	106



**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure**

**au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
10	Ecole Supérieure des Sciences et Technologie (E.S.S.T.)	Sciences et Technologie	Électronique	Électronique	Priorité 1 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et entretien.
			Électronique	Télécommunications	Priorité 2 : - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales	- La moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20  La note de la matière de génie civil ou génie mécanique ou génie des procédés ou génie électrique ou physique obtenue ou baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
			Chimie	Chimie Pharmaceutique	Priorité 1 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et entretien.
			Chimie	Chimie analytique	Priorité 2 : - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales	- La moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20  La note de la matière de génie civil ou génie mécanique ou génie des procédés ou génie électrique ou physique obtenue ou baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
			Mathématiques	Mathématiques	Priorité 1 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et entretien.
			Mathématiques	Mathématiques	Priorité 2 : - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales	- La moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20.  La note de la matière de mathématiques obtenue ou baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20



**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure**

**au titre de l'année universitaire 2021-2022**

No	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
11	Institut Supérieur des Sciences(I.S.S).	Mathématiques Informatique	Mathématiques	Recherche opérationnelle	Bacs selon cette règle de priorité :	
	Adresse : Lot 114, Allée Bordj-El-Bahri - Bordj-El-Kifian, Alger 16051 Tél : 0770706251 0770706248	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Économie et gestion de l'entreprise	1. Mathématiques 2. Techniques Mathématiques 3. Sciences Expérimentales	Bacs selon cette règle de priorité : 1. Économie Gestion 2. Mathématiques 3. Techniques Mathématiques 4. Sciences Expérimentales
12	Web : www.his.edu.dz www.fb.me/fitSuniversity Email : contact@his.edu.dz	Sciences humaines et Sociales	Sciences humaines	Orientation et guidance	Bacs selon cette règle de priorité :	
	Société Nationale du Transport Terrestre. Coopérative Immobilière « El Massa » Lot b 4 n° 4 Sétif 19000. incg.dz@gmail.com www.inegdz.com	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences islamiques	Histoire et civilisation islamique	1. Langues Etrangères 2. Lettres et Philosophie 3. Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac.
		Droit et sciences Politiques	Sciences politiques	Charia et droit	4. Techniques Mathématiques 5. Sciences Experimentales 6. Gestion Economie	
		Droit	Droit	Sciences de l'information		
				Sciences de la communication		
				Relations Internationales		
				Droit des affaires		



Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat

**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure**  
**au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
13	Institut d'Optométrie	Sciences et technologie	Optique et mécanique de précision	Optique et mécanique de précision	- Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat + la moyenne entre les notes Maths et de physique doit être supérieure ou égale à 10,20
14	Institut Supérieur de gestion (ISG).	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Marketing international	- Mathématiques - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales - Gestion Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	
15	Institut de Technologie (ITIMIDIA).	Mathématiques informatique	Management du tourisme	Systèmes autonomes et logiciels embarqués ambients et mobiles (SA-TEAM)	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	

(\*) Dispense une formation de Master seulement.

